



# Bulletin d'informations de la **Commune d'Evolène**

Juillet 2020



Commune  
**Evolène**



## Mot de la Présidente

2

Chères Evolénardes, chers Evolénards,

Comment m'adresser à vous en cette année 2020 sans commencer par évoquer ce désormais fameux coronavirus ? Nous venons de vivre une période si étrange, faite d'inconnu et de cloisonnement, tout en faisant ressortir un esprit de solidarité qu'on pensait peut-être disparu dans notre société moderne. Alors que notre quotidien était marqué par le savoir, l'hyperconnexion et la mobilité sans frontière, qui aurait pu imaginer qu'un jour les rues de nos villages soient désertées en raison d'un confinement recommandé par l'Etat ? Un repli maximal au sein de nos maisons, remparts qu'on espérait efficaces face à un ennemi si petit mais si perfide. De longues semaines d'inquiétude... Et de longues semaines de prise de conscience de l'épidémie et de ses conséquences, de traitement pour les personnes atteintes dans leur santé, de précautions et de soins particuliers dispensés par le personnel soignant. Mes pensées vont donc en ce jour particulièrement vers les victimes et leurs proches, ainsi qu'à toutes les personnes qui par leur activité professionnelle ou bénévole nous ont permis de traverser cette crise de la meilleure des manières possibles.

Toutefois, avouons-le chères habitantes et chers habitants, malgré l'incertitude

ambiante, notre confinement au fond du Val d'Hérens s'est avéré être une version proche du confinement de luxe. « Connectés » à la nature environnante, relativement « épargnés » par rapport à certaines autres régions particulièrement touchées, « entourés » - à distance - de nos familles, de nos voisins ou de nos amis, « soutenus » par des commerces de proximité flexibles et à l'écoute des besoins, ou encore « dépannés » par la Jeunesse locale, j'ose prétendre que nous avons été chanceux à Evolène. À ce titre, je tiens à souligner au nom du Conseil communal l'extraordinaire solidarité qui s'est mise en place spontanément. J'adresse **un grand merci** à la Jeunesse, aux autres bénévoles qui se sont manifestés auprès de la commune, aux commerces et plus généralement à toutes les familles et voisins qui ont fait en sorte que personne ne manque de rien. **Merci également à l'ensemble de la population locale qui a respecté les consignes sanitaires de manière véritablement exemplaire !**

Plus généralement, nous pouvons dire que nous avons été chanceux en Suisse. Une petite comparaison avec les divers pays touchés par le virus nous le montre. Si bien entendu tout n'est pas parfait chez nous, nos systèmes de santé et d'assurances sociales ont permis au plus grand nombre d'affronter au mieux la crise. Au niveau communal, notre rôle était principalement de relayer les prescriptions fédérales et cantonales au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

L'application mobile « Evolène » s'est ainsi avérée, en complément du site internet, un outil indispensable afin de toucher le plus grand nombre (grâce aux inscriptions aux alertes). *Remarque : notre application a encore évolué ces derniers temps et vous trouvez ainsi désormais sous l'onglet Commune un accès direct au Géoportail afin de*





## Mot de la Présidente



*consulter les données relatives au plan de zones et aux parcelles.*

Cet outil de communication s'est révélé une fois de plus utile début mai, lors de la surveillance puis de l'éboulement dans de la zone située entre la Villette et le tunnel de la Garde (lieu-dit les Clièves). Je tiens à souligner dans cette affaire l'efficacité des équipes tant cantonales que communales pour le suivi de la situation et la remise en état rapide des lieux. Je tiens à le répéter aux diverses personnes qui se sont montrées fort impatientes lors de la fermeture de la route, inquiètes de ne pas connaître l'heure exacte de réouverture, pour certaines fâchées de ne pas être mieux informées. Evidemment que de tels événements, par définition imprévus, bouleversent quotidien et habitudes. Si je comprends le besoin d'information, je pense toutefois qu'il s'agit de se montrer humbles et compréhensifs dans de telles situations. Les informations ne peuvent être communiquées avant d'être connues, elles arrivent toujours « aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire ». La

sécurité de tous doit primer ! À ce titre, fort heureusement, cet événement n'a pas fait de victime. Il n'empêche que des mesures de protection complémentaires doivent être mises en place pour renforcer la sécurité du secteur. Le conseil communal l'a rappelé au canton. Une digue en terre armée, prévue depuis quelques temps, vient d'être mise à l'enquête. Espérons qu'elle se montre efficace. Dans l'intervalle, restons attentifs aux feux de signalisation !

Malgré les événements exceptionnels de ce printemps, la présente brochure communale nous invite à nous replonger dans des projets et exercices antérieurs à 2020. À commencer par le bouclage des comptes 2019. L'année précédente peut une nouvelle fois être considérée comme un exercice favorable pour notre commune, avec des charges conformes aux prévisions mais des revenus supérieurs à ce qui était attendu. La fortune communale augmente, de quoi envisager sereinement les prochains investissements. Ces comptes, résumés dans les pages suivantes, pourront malgré les circonstances être présentés à l'Assemblée primaire qui aura lieu le 8 juillet à la salle de gym, dans le respect des normes actuelles d'hygiène et de distanciation sociale. Autre point à l'ordre du jour et qui nous replongera encore un peu plus dans les années passées : la convention à régler depuis plusieurs décennies entre propriétaires et concédants de l'aménagement de Grande-Dixence et pour laquelle une solution de compromis a enfin pu être proposée à l'ensemble des acteurs concernés.

Plus généralement, le bilan des décisions des six derniers mois vous montrera que l'activité du conseil communal et des services est restée intense ces derniers temps. De nombreux autres projets, n'ayant toutefois pas fait l'objet d'une décision, avancent également. Même si natu-



## Mot de la Présidente

4

rellement un nombre important de séances ou d'événements ont dû être reportés ce printemps, nous sommes confiants que les choses pourront se remettre en place prochainement.

Pour finir, j'aimerais revenir sur ce fameux virus qui occupe toute notre actualité depuis tant de semaines. N'oublions pas qu'il est toujours présent et que la vigilance reste de mise. Nous pouvons toutefois déjà tirer quelques leçons « locales » de ce printemps qui restera, on l'espère, unique dans notre histoire.

Rappelons-nous de la bienveillance et de la disponibilité de nos entreprises locales qui nous ont permis de rester chez nous sans manquer de vivres ou de médicaments. Faisons en sorte que leur activité soit possible et reconnue en tout temps, pas seulement en période de crise. Soutenons également les commerces qui nous ont manqué pendant que leurs portes étaient closes. La commune va en ce sens débloquent des bons pour les habitants à faire valoir dans notre commune, action symbolique afin d'inciter Evolénards et commerçants à se retrouver tout en rappelant l'importance de consommer local afin de nous permettre de garder notre qualité de vie exceptionnelle.

Enfin, je souhaite rappeler à chacune et chacun d'entre nous à quel point le tourisme reste essentiel pour notre prospérité locale. Le virus a apparemment réveillé quelques craintes de « l'étranger », réflexe de protection légitime mais qui s'est malheureusement parfois traduit par des paroles et actes maladroits et déplacés envers nos hôtes. Nous ne faisons pas de tourisme de masse, mais Mesdames et Messieurs, nous sommes une destination touristique. Nous avons besoins des « autres ». Alors retrouvons notre nature accueillante ! Redisons à nos hôtes à quel point ils comptent pour nous ! Faisons

sentir aux nombreux suisses et valaisans qui sillonneront notre commune cet été qu'ils sont véritablement les bienvenus ! Convainquons-les que notre authenticité et notre caractère ne sont en rien des témoins d'un repli sur nous-mêmes, mais au contraire une invitation à venir et revenir dans un lieu unique et convivial. Et alors « tout se passera bien ».

En vous rappelant de prendre bien soin de vous et de profiter, vous aussi, de la belle saison pour fréquenter nos sites exceptionnels et nos commerces si chaleureux, je vous souhaite un bel été dans notre petit coin de paradis.

*Bien à vous,  
Virginie Gaspoz*



## Table des matières

Mot de la Présidente	2
Comptes 2019	6
Bilan fin 2019 et 1 <sup>er</sup> semestre 2020	11
Proposition de règlement de la Convention 87 avec Grande-Dixence	18
Label Cité de l'énergie et politique énergétique	22
Label « Commune de montagne -La jeunesse, notre avenir »	25
Projet Rue Centrale d'Evolène	28
Eboulement des Clièves	31
Communiqué de Swisscom	32
Prise en charge médicale et santé à Evolène	34
Campagne 1 Tulipe pour la Vie	36
Communiqué Espace Dent-Blanche	38
Nonagénaires	40
Sociétés locales, vous avez la parole!	43
Tourisme estival dans le Haut du Val d'Hérens: entre menace et opportunité	48
Evolène Région Tourisme vous informe	49
Convocation à l'Assemblée primaire	56





# Comptes 2019

6

Le Conseil communal soumettra à approbation, lors de la prochaine Assemblée primaire qui aura lieu le mercredi 8 juillet 2020 à la salle de gymnastique du centre scolaire, les comptes de l'année comptable 2019 tel que résumés dans les pages suivantes.

Après le contrôle effectué par l'organe de révision, les comptes 2019 ont été discutés par la Commission des finances le mardi 2 juin et ont été validés par le Conseil com-

munal lors de sa séance du 8 juin 2020.

À relever: L'excellent travail fait par l'administration communale pour la tenue des comptes et le suivi financier en général. Cela a été souligné une fois de plus par l'organe de révision, ainsi que cette année par l'Inspectorat cantonal des finances, lequel n'a relevé aucun manquement dans la gestion de notre commune. Un grand merci aux personnes concernées!

## Récapitulatif du compte administratif 2019

Le tableau ci-dessous apporte les chiffres-clés du compte de fonctionnement et du compte des investissements selon les catégories du modèle comptable harmonisé.

	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	1'131'878.78	73'188.05		
1 Sécurité publique	796'536.78	229'274.20	50'386.20	
2 Enseignement et formation	1'491'387.48	53'101.35	27'412.30	215'300.00
3 Culture, loisirs & culte	578'889.08	67'664.45		
4 Santé	196'462.06		2'586.25	
5 Prévoyance sociale	1'181'151.09	345'671.15	18'394.03	
6 Trafic	2'294'836.90	238'645.90	498'040.80	22'401.60
7 Protection et aménagement de l'environnement	2'272'750.85	1'520'355.75	1'786'578.11	1'119'146.30
8 Economie publique	3'234'860.19	2'193'574.34	228'147.73	39'444.40
9 Finance et impôts	714'987.61	10'324'554.89		
<b>Total</b>	<b>13'893'740.82</b>	<b>15'046'030.08</b>	<b>2'611'545.42</b>	<b>1'396'292.30</b>
<b>Excédent de revenus</b>	<b>1'152'289.26</b>			
Amortissements	1'680'598.51			
Total charges sans amortissements	12'213'142.31			
<b>Marge d'autofinancement</b>		<b>2'832'887.77</b>		
<b>Investissements nets</b>				<b>1'215'253.12</b>



## Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement de l'année 2019, comptabilisant les charges et revenus habituels, affiche des revenus à hauteur d'un peu plus de 15 millions de francs pour des charges de 13.9 millions, amortissements ordinaires et complémentaires y compris.

On constate une diminution des montants totaux par rapport à l'exercice 2018 tant au niveau des charges que des revenus. Ceci s'explique notamment par un « retour à la normale » après une année 2018 particulièrement marquée par des intempéries (janvier et août) qui avaient nécessité de multiples interventions supplémentaires sur notre territoire communal (augmentation importante des frais d'entretien des routes et des cours d'eau, heureusement accompagnée de subventions). Deuxième différence notable, en 2019 de plus faibles amortissements complémentaires ont été effectués.

Du côté des revenus, l'année 2019 est le premier exercice comptable sur lequel la diminution fiscale approuvée par l'Assemblée primaire de décembre 2018 s'applique (estimation d'une diminution de 7% des

revenus provenant des personnes physiques). Pour rappel:

- Coefficient: 1.25 (1.3 précédemment)
- Indexation des revenus: 135% (125% précédemment)

Malgré cela, et grâce une fois de plus à une année favorable en termes de redevances hydrauliques (2.6 millions de francs en 2019, contre 2.9 en 2018 année record), la commune d'Evolène peut compter sur des ressources financières stables permettant d'aborder les prochaines années favorablement, même en cas d'investissements conséquents (réseaux souterrains, aménagement du territoire, tourisme, infrastructures communales).

L'exercice se conclut avec un excédent de revenus de plus de 1.1 million de francs après amortissements. Un résultat bien plus favorable qu'espéré au moment de l'établissement du budget. Si les charges sont maîtrisées en respectant au mieux les prévisions, les revenus avaient en effet été assez largement sous-estimés. Preuve d'une gestion toujours très prudente.

La marge d'autofinancement – soit la différence entre les revenus et les charges sans amortissements – se monte à plus de 2.8 millions de francs et témoigne donc d'un exercice favorable pour notre commune.

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Charges	<b>13'893'740.82</b>	13'544'361	15'645'203.82
Revenus	<b>15'046'030.08</b>	13'294'066	16'094'945.32
Marge d'autofinancement	<b>2'832'887.77</b>	559'705	3'080'052.18
Amortissements comptables	<b>790'599.51</b>	810'000	841'313.68
Amortissements complémentaires	<b>889'999.00</b>	0	1'788'997.00
Excédent de recettes	<b>1'152'289.26</b>		449'741.50
Excédent de dépenses		250'295	



## Compte des investissements

Concernant le compte des investissements, le montant investi est nettement inférieur aux attentes, puisque le total net atteint 1.2 million de francs alors que le budget prévoyait plus du double avec 2.8 millions. Le

retard pris dans les grands projets (route de Villaz, remise en état des routes agricoles, etc.) en raison des procédures administratives explique en grande partie cette différence entre intentions et réalité. Ces projets restent toutefois poursuivis et seront réalisés dès 2020.

	Comptes 2019	Budget 2019	Comptes 2018
Dépenses	<b>2'611'545.42</b>	6'354'400	4'233'230.37
Recettes	<b>1'396'292.30</b>	2'525'600	1'387'107.60
Investissements nets	<b>1'215'253.12</b>	3'828'800	2'846'122.77

Les investissements concrètement réalisés en 2019 vous sont présentés en détail dans le tableau de la page suivante.





## Investissements réalisés en 2019 par catégorie

	Charges	Revenus
<b>1 SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	<b>50'386.20</b>	
<i>Assainissement stand tir</i>	19'886.20	
<i>Abris PC centre scolaire</i>	30'500.00	
<b>2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>	<b>27'412.30</b>	<b>215'300.00</b>
<i>Centre scolaire</i>	25'199.80	215'300.00
<i>Cycle d'orientation rénovation</i>	2'212.50	
<b>4 SANTÉ</b>	<b>2'586.25</b>	-
<i>Investissement secours sanitaires</i>		
<b>5 PREVOYANCE SOCIALE</b>	<b>18'394.03</b>	
<i>Subv. Institutions handicap</i>	8'394.03	
<i>Bâtiment EMS</i>	10'000.00	
<b>6 TRAFIC</b>	<b>498'040.80</b>	<b>22'401.60</b>
<i>Routes cantonales</i>	121'589.90	
<i>Etude liaison par câble les Haudères-Arolla</i>	30'705.15	
<i>Routes communales</i>	232'762.55	
<i>Eclairage public</i>	99'149.80	22'401.60
<i>Trottoirs</i>	8'200.00	
<i>Parking</i>	5'633.40	
<b>7 PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENV.</b>	<b>1'786'578.11</b>	<b>1'119'146.30</b>
<i>Equipement réseau eau potable</i>	428'384.14	97'556.10
<i>Collecteurs, égoûts, eaux claires, STEP</i>	132'237.02	156'407.60
<i>Centre de tri</i>	32'530.10	7'606.65
<i>Cimetière, colombarium</i>	64'293.85	
<i>Aménagement et études cours d'eau</i>	45'933.90	23'750.00
<i>Projets de défense</i>	974'119.80	833'825.95
<i>Aménagement du territoire (Suivi LAT, SIT, urbanistes, plans de développement)</i>	109'079.30	
<b>8 ÉCONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>228'147.73</b>	<b>39'444.40</b>
<i>Routes agricoles (REP)</i>	4'923.75	
<i>Route des fermes Haudères</i>	27'614.18	
<i>Etude Remembrement virtuel</i>	50'000.00	31'000.00
<i>Masterplan tourisme</i>	32'310.00	
<i>Etude Télécabine Télé-Evolène</i>	100'000.00	
<i>Etudes Energie</i>	13'299.80	
<i>Remboursement partiel prêt Gravière Val d'Hérens</i>		8'444.40
	<b>2'611'545.42</b>	<b>1'396'292.30</b>
<i>Investissements nets</i>		<i>1'215'253.12</i>

## Bilan

Sur la base des résultats de l'exercice 2019 présentés ci-dessus, l'évolution du bilan peut être résumée de la manière suivante :

- Le total du bilan atteint un montant de 20.6 millions de francs, en augmentation d'env. Fr. 200'000.- par rapport à 2018.
- Le patrimoine administratif représente 19 % de l'actif (21 % en 2018). Le patrimoine financier représente donc quant à lui 81 % de l'actif (contre 79 % en 2018).
- Les engagements s'élevèrent à près de 12.5 millions, en diminution de Fr. 845'000.- par rapport à 2018. Les dettes à moyen et long termes atteignent un montant de 7.09 millions de francs, contre 7.14 en 2018.
- La fortune nette atteint un montant de près de 6.2 millions de francs (5 millions en 2018). Aussi, la fortune par habitant augmente pour atteindre 2501 francs (1611 francs en 2018).

	2019	2018
<b>Actif</b>	<b>20'603'625.89</b>	20'427'428.80
<i>Patrimoine financier</i>	<b>16'709'914.99</b>	16'081'841.96
<i>Disponibilités</i>	<b>8'375'387.15</b>	7'585'623.02
<i>Avoirs</i>	<b>4'545'713.47</b>	4'497'048.80
<i>Placements</i>	<b>14.00</b>	14.00
<i>Actifs transitoires</i>	<b>3'788'800.37</b>	3'999'156.14
<i>Patrimoine administratif</i>	<b>3'829'807.51</b>	4'295'152.90
<i>Financements spéciaux</i>	<b>63'903.39</b>	50'433.94
<b>Passif</b>	<b>20'603'625.89</b>	20'427'428.80
<i>Engagement (= Dette brute)</i>	<b>12'495'676.52</b>	13'340'900.79
<i>Engagements courants</i>	<b>2'379'088.85</b>	3'041'310.67
<i>Dettes à court terme</i>	-	-
<i>Dettes à moyen et à long terme</i>	<b>7'095'500.00</b>	7'141'000.00
<i>Engagements envers des entités particulières</i>	-	-
<i>Provisions</i>	<b>2'239'687.40</b>	2'364'950.56
<i>Passifs transitoires</i>	<b>781'400.27</b>	793'639.56
<i>Financements spéciaux</i>	<b>1'914'248.31</b>	2'045'116.21
<i>Fortune nette</i>	<b>6'193'701.06</b>	5'041'411.80
<i>Endettement net / Fortune nette*</i>	<b>4'214'238.47</b>	2'740'941.17
<i>Nombre d'habitants</i>	<b>1'685</b>	1'701
<i>Endettement net / Fortune nette par habitant</i>	<b>2'501</b>	1'611

\* L'endettement net, respectivement la fortune nette, se calcule en soustrayant le patrimoine financier à la dette brute.



# Bilan fin 2019 et 1<sup>er</sup> semestre 2020

Voici un résumé non exhaustif des décisions prises et objets traités par le conseil communal depuis la publication du dernier bulletin communal d'information, c'est-à-dire depuis novembre 2019.

## Aménagement du territoire

### ■ **Modification partielle du PAZ pour l'extension de la zone domaine skiable à Lanna**

Le conseil décide de lancer la modification partielle du PAZ pour l'extension de la zone du domaine skiable au départ du télésiège à Lanna. Une information publique a donc été mise à l'enquête publique.

### ■ **Concept Nature et Paysage**

Dans le cadre de la révision globale du plan de zones, la commune doit mettre à jour le concept nature et paysage. Le conseil a donc adjugé un mandat à cet effet.

### ■ **Inventaire du site bâti**

Sur proposition de la commission des constructions, le conseil communal a décidé d'aller de l'avant avec ce projet et de le soumettre une nouvelle fois à l'enquête publique ; la procédure précédente ayant été abandonnée.

### ■ **Projet de chauffage à distance (CAD) à Evolène**

La société Sogaval a avancé sur le projet ces derniers mois. L'idée serait que la commune mette à disposition le terrain qui se situe à côté du dépôt communal, côté Les Haudères, pour construire la centrale de chauffe. Un projet forcément étroitement lié avec celui du réaménagement de la rue centrale. Une séance d'information aux preneurs potentiels sera organisée prochainement par Oiken.

## Environnement

### ■ **Décharge de la Bousille**

Le conseil a adjugé l'étude des aménagements initiaux de la décharge de la Bousille à un bureau d'ingénieur, afin de procéder conformément aux travaux requis notamment par le service de l'environnement. De plus, dans l'immédiat, le conseil décide de refuser les matériaux qui proviennent des chantiers situés hors de notre territoire communal. Un système de fermeture et de contrôle doit également être mis en place.

### ■ **Réserve forestière des Veisivi**

Le conseil a pris connaissance de l'avant-projet concernant la création d'une réserve forestière dans le massif des Veisivi et a décidé d'approuver cette réserve sur une surface totale de 334 hectares dans le but de favoriser la biodiversité animale et végétale en préservant les conditions forestières favorables aux espèces cibles. Une convention devra être signée entre le canton du Valais d'une part et les propriétaires fonciers d'autre part (la Bourgeoisie d'Evolène, l'Alpage de Ferpècle et l'Alpage des Veisivi). Cette réserve forestière devrait avoir une durée de 50 ans sans intervention humaine. En contrepartie, le canton versera aux propriétaires une indemnité forfaitaire en une fois après signature du contrat.

### ■ **Etude des dessertes forestières**

Sur proposition de la commission, le conseil décide d'adjuger l'analyse globale de la desserte forestière. Les synergies avec les routes agricoles et accès de fauche seront analysées.

### ■ **Construction d'une digue en terre armée aux Clièves**

Le conseil a pris connaissance du projet avant mise à l'enquête publique de la

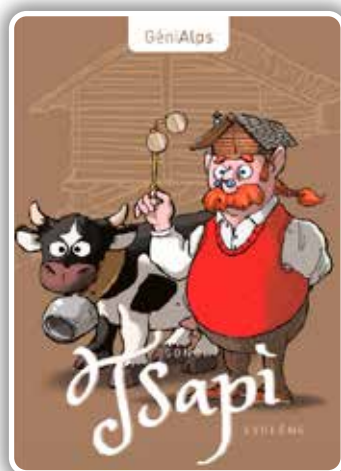


## Bilan fin 2019 et 1er semestre 2020

12

construction d'une digue en terre armée de 330m (au-dessus de la route cantonale entre la Villette et le tunnel de la Garde) et décide d'approuver les plans, sous réserve d'opposition lors de l'enquête publique. Le projet se monte à env. Fr. 1'600'000.- (10% à charge de la commune). Les projets d'expropriation doivent être discutés avec les propriétaires et réglés dans les meilleurs délais.

### Jeunesse, Culture, Loisirs et Sports



#### ■ Interreg

Le projet Interreg intitulé « SONO », auquel participe Evolène, Orsières et 5 communes du Val d'Aoste, aurait dû se terminer en janvier 2020. Une prolongation du projet a été accordée compte tenu du retard pris du côté italien principalement. Le nouveau délai était alors fixé à fin juillet. Compte tenu du coronavirus, il se pourrait qu'une nouvelle prolongation soit accordée, étant

donné qu'aucun résultat du projet n'a pu être présenté publiquement à ce jour et que bien des projets ont une nouvelle fois pris du retard en raison des restrictions tant de mobilité que d'échanges entre les différents partenaires.

Pour rappel, ce projet vise à mettre en valeur le patrimoine bâti de notre commune, tout en faisant référence aux particularités locales qui font notre authenticité. Différents produits ressortent des deux ans de travail, produits s'adressant aussi bien aux Evolénards qu'aux touristes :

- Monographie sur le patrimoine bâti local (texte explicatif)

- Vidéos d'Evolène en solo (drône + intervenants locaux) et Vidéos mêlant le patrimoine des 7 communes du projet
- Livres pour enfant comprenant 1 histoire fictive pour chaque commune, avec comme lien commun entre les communes (GéniAlps)
- Guides touristiques en français, italien et anglais afin de donner envie aux personnes de découvrir l'ensemble des communes participantes
- Création d'un sentier didactique au cœur du village d'Evolène (en s'inspirant de la journée du Patrimoine ayant eu lieu en 2019 avec tous les enfants du centre scolaire).

*Merci à notre office du tourisme pour tout le soutien dans ce projet !*

#### ■ Rénovation des courts TC Roc Vieux

Le conseil a pris connaissance de la demande de l'association « Roc Vieux » concernant la réfection des courts de tennis aux Haudères, estimée aux alentours de Fr. 300'000.-, et décide du principe de soutenir la démarche. Le montant financier sera fixé lorsque tous les devis seront rentrés et que l'ensemble des possibilités de soutien auront été explorées. De plus, un projet global avec la zone de loisirs de Tauge devra être mis en place afin de redynamiser l'ensemble du secteur.

#### ■ Itinéraires cycloportifs -

##### Homologation Tour du Val d'Hérens

Le conseil décide de mandater, avec les autres communes de la vallée, les ingénieurs conseils proposés par l'Antenne Valais romand afin de constituer les dossiers d'homologation du Tour du Val d'Hérens. Cela s'inscrit dans les démarches de promotion du vélo liées aux Mondiaux de Martigny qui auront lieu cet automne.



## Bilan fin 2019 et 1er semestre 2020

### ■ Adjudication place de jeux des Haudères

Le conseil décide de réaliser une véritable place de jeu aux Haudères, attenante à la place de pique-nique et aux courts de tennis. Le conseil adjuge donc l'achat et le montage des différents éléments. Les travaux devraient avoir lieu durant la première quinzaine de juillet.



### ■ Demande de soutien financier de la fondation Atelier Marie Métrailler

Après plusieurs échanges constructifs et un suivi régulier avec les porteuses de projet, le conseil a pris connaissance de la demande de soutien financier de la fondation Atelier Marie Métrailler à Evolène et a décidé de soutenir ce projet compte tenu de son importance pour le patrimoine local. Un montant de Fr. 120'000.- leur sera versé sous réserve que l'ensemble du financement, à savoir Fr. 620'000.-, soit assuré.

## Ordre public

Le conseil a décidé du principe d'installer des caméras fixes ou mobiles de vidéosurveillance dans différents emplacements de la commune, notamment en lien avec le tri des déchets, afin de prévenir et mieux faire respecter l'ordre public. Une commande de matériel à cet effet a donc été faite et le dispositif sera installé ces prochains temps.

De plus, conformément au tout-ménage du mois de mai, il a été demandé à la police intercommunale de se concentrer sur la salubrité publique ces prochains mois. Merci aux personnes concernées de bien vouloir faire le nécessaire rapidement, faute de quoi des amendes ne manqueront pas d'être distribuées.

## Personnel communal

### ■ Structures d'accueil

Madame Chantal Chevrier a quitté l'équipe éducative en fin d'année 2019 pour profiter d'une retraite bien méritée. *La commune d'Evolène lui souhaite le meilleur pour la suite et la remercie pour ses nombreuses années au service de la jeunesse évolénarde.*

Puis, suite à la démission du poste de responsable de la crèche garderie d'Evolène et sur proposition de la commission des Affaires sociales, le conseil a mis au concours un poste de responsable des structures d'accueil. Il s'agissait de trouver une personne disposant de l'ensemble des diplômes et années d'expérience nécessaires afin que le canton maintienne l'autorisation en vigueur afin d'ouvrir l'ensemble de nos structures (nursery, crèche et UAPE). Le conseil a décidé de nommer **Madame Julie Girard** comme responsable des structures d'accueil. Elle débutera sa nouvelle fonction en août. *Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de collaborer avec elle.*

### ■ Administration communale

Engagement secrétariat : Suite à la mise au concours d'un poste de collaborateur administratif à 50% auprès de l'administration communale, le conseil décide de nommer Madame Claudine Chevrier. L'entrée en fonction est prévue en février. *Bienvenue !*



## Bilan fin 2019 et 1er semestre 2020

14

### ■ Travaux publics

En raison des nombreuses et régulières absences pour raisons de santé de plusieurs de ses collaborateurs des TP, et malgré le soutien apporté par l'engagement temporaire de Roger-Pierre Gaudin ainsi que le soutien de civilistes, le conseil communal décide de mettre au concours deux postes au concours afin de renforcer l'équipe. L'un vise à engager et former un/e responsable du centre de tri (40%) et employé aux travaux publics (60%). L'autre poste consiste en un poste à 100% mais où il sera demandé à la personne engagée de se former en tant que surveillant du réseau d'eau potable. *Au moment de la rédaction de ses lignes, la mise au concours est terminée mais le processus de sélection est toujours en cours...*

Compte tenu des ressources limitées dans l'équipe et avec la volonté d'embellir nos villages, le conseil décide de mettre au concours un mandat pour l'entretien des espaces fleuris. Un cahier des charges a été préparé dans ce sens. Après consultation des candidatures, c'est Madame Jocelyne Luca-Chevrier qui a reçu le mandat de remplir et entretenir les bacs à fleurs communaux, ainsi que le cimetière notamment. *Nous la remercions d'avance pour le plaisir que ses fleurs nous procurerons.*

### ■ Triage forestier

Le conseil a pris connaissance de la démission de Monsieur Christophe Chevalley pour le 31 décembre 2019. *Nous le remercions pour ses services et lui souhaitons une bonne continuation.*

Pour le remplacer, le conseil décide de mettre au concours un nouveau poste de forestier-bûcheron à 100% auprès du triage forestier d'Evolène. De plus, il est décidé de mettre au concours un poste de contremaître forestier afin de renforcer le service.

Sur proposition de la commission « Environnement », le conseil décide de nommer Monsieur Loïc Bourdin comme forestier-bûcheron. Concernant le poste de contremaître forestier, le conseil décide d'engager Monsieur Marcel Mahon, actuellement garde-forestier dans le Jura. *La commune d'Evolène leur souhaite à tous deux la bienvenue !*

### ■ Police intercommunale

Même s'il ne s'agit pas d'un service communal au sens propre, il est important d'informer que depuis mai dernier le corps de police intercommunal a été renforcé. En plus de Thierry Duroux, agent de police, et de Jérôme Bornet, assistant de sécurité publique préalablement actif dans les communes d'Hérémece, Vex et Saint-Martin, la Police intercommunale du Val d'Hérens a engagé Monsieur Thierry Papilloud, agent de police. Ces messieurs ont tous trois pour mission de faire appliquer le règlement communal de police sur notre territoire et de relayer/soutenir la police cantonale dans ses missions le cas échéant. La population évolénarde peut donc être amenée à traiter avec chacune de ces trois personnes, les secteurs n'ayant pas été répartis géographiquement et un système de piquet tournant ayant été mis en place.





## Bilan fin 2019 et 1er semestre 2020

### Santé

#### ■ Recrutement médecins et création d'un cabinet médical

Ces six derniers mois, de nombreuses séances ainsi qu'un après-midi de travail du conseil communal ont eu lieu afin d'avancer sur cette problématique. Divers entretiens ont notamment eu lieu avec le Service de la santé, avec différentes communes et exemples de cabinets de groupes (Nendaz, Anniviers, Maison de la santé du Grand Entremont), ainsi qu'avec différents intervenants inquiets – au même titre que la commune – de la situation médicale sur notre territoire. Enfin, de nombreux contacts ont été tissés avec les médecins actuels ou potentiellement intéressés à rejoindre notre commune dans le futur. Les discussions existant depuis plusieurs années avec la société Ptarmigan ont continué en début d'année, sans toutefois déboucher sur du concret.

La commune envisage donc de mettre en place à moyen terme un cabinet de groupe, via la mise à disposition de locaux correspondant aux besoins et visions du personnel soignant qui l'occupera. Un groupe de travail a été formé à cet effet. Sa tâche a été compliquée par le coronavirus, mais son activité reprendra dans les meilleurs délais. En attendant, la commune d'Evolène remercie les médecins encore en exercice et particulièrement le cabinet du Dr Sermet pour les différentes initiatives mises en place (cf. communiqué sur la santé dans la présente brochure).

#### ■ Centre médico-social subrégional (CMSS) du Val d'Hérens

Le conseil a pris connaissance du projet de régionalisation du CMS Sion-Hérens-Conthey et valide le choix du comité de pilotage afin d'aller de l'avant avec ce projet.

### Tourisme

#### ■ Remontées mécaniques

Le conseil a pris connaissance de la demande de soutien financier de la part de la société de remontées mécaniques « Blanchalpe SA » et décide de lui octroyer une subvention de Fr. 20'000.- sur l'année 2019 et de Fr. 20'000.- sur l'année 2020.

#### ■ Masterplan du tourisme communal

Simon Wiget a présenté au conseil, lors de sa séance du 13 janvier, la version intermédiaire du Masterplan du tourisme qu'il a préparé en collaboration avec les différents partenaires touristiques de la commune. M. Wiget s'excuse pour le retard pris, notamment en raison de sa récente nomination à la tête de l'office du tourisme de Verbier. Les choses n'ayant pas beaucoup avancé depuis, il a été demandé à l'office du tourisme, en collaboration avec la commune, de travailler sur une version finale du projet en développant les aspects à ce jour lacunaires.

#### ■ Subvention communale abonnement de ski jeunesse

Le conseil a décidé de renouveler le subventionnement des abonnements de saison du Magic Pass et de l'Espace Dent Blanche à hauteur de Fr. 200.- pour les jeunes domiciliés sur la commune jusqu'à l'âge de 25 ans révolus tant qu'ils soient en formation (apprentis ou étudiants).

#### ■ Sondage propriétaire auprès des propriétaires de résidences secondaires

Sur proposition de la commission touristique, le conseil adjuge la réalisation d'un sondage auprès des propriétaires de résidences secondaires situées sur la commune d'Evolène à l'Institut du Tourisme de la HES-SO Valais à Sierre (Observatoire



## Bilan fin 2019 et 1er semestre 2020

16

valaisan du Tourisme). La saisie et l'analyse seront faites directement par l'Institut.



### Travaux publics

#### ■ Mise à jour du plan général d'Evacuation des Eaux (PGEE)

Le conseil a décidé de procéder à la mise à jour susmentionnée en vue de se conformer aux exigences en la matière.

#### ■ Carte des dangers hydrologiques

Le conseil décide d'adjudger l'étude du complément de la carte des dangers (6 secteurs/torrents) en vue d'avoir carte totalement à jour à l'échelle de la commune, notamment en lien avec la sécurité ainsi que la modification du plan de zones.

#### ■ Route de Villa

Le conseil a adjugé le suivi des travaux de la route de Villa. Les travaux pourront commencer dès que le Conseil d'Etat aura formellement validé le projet.

#### ■ Réfection de la route de la Forclaz

Etant donné que l'Etat du Valais va refaire la route intérieure du village de La Forclaz jusque vers la place du village, le conseil décide également de refaire la route (et réseaux annexes) en contrebas.

L'Etat du Valais ayant procédé à un appel d'offre par procédure ouverte, le conseil a adjugé à l'entreprise retenue, sur proposition du canton et de la commission des

travaux publics, les travaux de génie civil en rapport avec les besoins communaux. La partie « sanitaire » de cette réfection de route, entièrement à la charge de la commune, a également été adjugée.

#### ■ Assainissement du stand de tir

Dans le cadre de l'assainissement du stand de tir à La Tour, le conseil a adjugé un mandat à un bureau d'ingénieur afin d'assurer le bon déroulement des travaux.

#### ■ Remise en état périodique des routes agricoles (REP)

Le conseil adjuge les travaux de remise en état périodique des routes agricoles (REP 2 Evolène).

Le conseil décide de plus de réaliser le goudronnage du tronçon des « Rouünes » sur la Route de Chemeuille (entre le départ d'Arbey et avant Flanmayens). Il est à relever que l'Office fédéral de l'agriculture accepte exceptionnellement de laisser goudronner pour des raisons d'entretien futur du tronçon, mais qu'il n'entre pas en matière pour le subventionnement.

#### ■ Zones de protection des sources à Chemeuille

Le conseil adjuge l'étude des prestations d'hydrogéologie pour l'ensemble du secteur (Meina, Vouasson, etc.) afin de répondre aux demandes du canton.

### Pandémie de coronavirus

Suite aux mesures mises en place par le conseil fédéral ainsi que par le conseil d'Etat valaisan, le conseil communal s'est réuni dès la mi-mars à la salle de cinéma d'Evolène afin de respecter les distances sociales préconisées. Dans un premier temps (jusqu'à fin avril), seul les objets jugés urgents ont été traités.





## Bilan fin 2019 et 1er semestre 2020

### ■ Rappel des mesures communales temporaires

Suite aux mesures prononcées le vendredi 13 mars par le Conseil fédéral, ainsi que leur renforcement au niveau valaisan à compter du 16 mars, le conseil a pris les mesures suivantes :

- L'accès à toutes les salles communales a été interdit jusqu'au début juin.
- Les guichets de l'administration communale sont restés fermés au public jusqu'au 4 mai pour le guichet principal, 8 juin pour les autres.
- Le centre de tri est resté fermé initialement, puis rouvert ponctuellement sur demande et peu à peu sous condition d'un étalement de la circulation. Les divers écopoints sont toujours restés à disposition pour l'évacuation des déchets domestiques.
- La police intercommunale du Val d'Hérens a veillé au respect des mesures dans notre commune en collaboration avec la police cantonale.

Concrètement, le rôle des communes était en premier lieu de relayer les prescriptions fédérales et cantonales au fur et à mesure de l'évolution de la situation, de rappeler la nécessité de respecter les mesures et d'inviter les gens à diminuer les déplacements au strict nécessaire. Il a également fallu adapter l'accès aux sites et infrastructures communales en fonction des comportements à risques, ce qui avait également débouché sur des fermetures supplémentaires:

- Fermeture des places de jeux et autres aires de détente (places de pique-nique)
- Fermeture des parkings et places de stationnements du vallon d'Arolla dès le 9 avril

Ces mesures ont pris fin progressivement en conformité avec les directives envoyées aux communes tant par la Confédération que par l'Etat du Valais. Désormais, les bâ-

timents communaux proposent à leur entrée gel hydroalcoolique et désinfectant. Les personnes qui fréquentent ces lieux sont invitées à respecter les consignes.

### ■ Personnel communal

Concernant le personnel des différents services communaux, les personnes vulnérables ont été invitées à rester à domicile et les possibilités de télétravail ont été mises en place rapidement pour les postes le permettant. Plusieurs difficultés ont toutefois été rencontrées, notamment l'arrêt de l'activité suite à la fermeture de la crèche/UAPE ou la difficulté à respecter les normes d'hygiène et de distance dans certains secteurs (travaux publics et triage forestier). Pour rappel : le personnel communal, au bénéfice de contrats de droit public, ne peut être mis au chômage technique (RHT). Le règlement communal du personnel ne prévoyant pas une telle situation et la durée de la crise étant forcément inconnue, le conseil communal a pris des décisions en se calquant notamment sur les pratiques des autres communes valaisannes, notamment des villes.

### ■ Soutien à l'économie locale

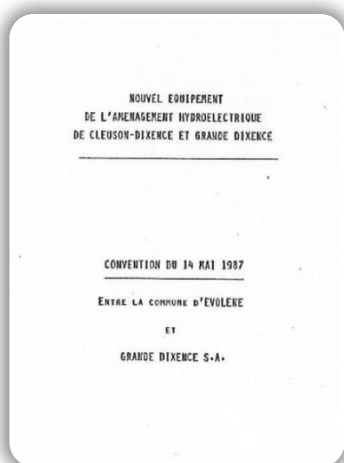
Enfin, afin de soutenir les commerces de notre commune, des bons de Fr. 30.- par habitant à faire valoir auprès des commerces de la commune seront envoyés à tous les domiciliés. Un courrier particulier comprenant le bon et les conditions pour s'en servir sera envoyé à chaque habitant/e. Les entreprises locales seront également informées de la procédure pour faire partie des commerces participants.



# Proposition de règlement de la Convention 87 avec Grande-Dixence

La commune d'Evolène, en tant que commune concédante auprès du complexe hydroélectrique de Grande-Dixence, a été sollicitée – au même titre que les 18 autres communes concernées ainsi que le Canton du Valais – dans le but d'approuver les propositions de règlement d'une convention datant de mai 1987 (d'où l'appellation Convention 87). Un groupe de travail réunissant des représentants des diverses parties concernées discute en effet depuis plus d'une dizaine d'années afin de fixer un consensus relatif à la construction des nouvelles installations de l'aménagement dont les intentions, datant des années 80, ne coïncident pas avec les réalisations effectives et les investissements effectivement consentis.

Damien Métrailler, notre représentant au sein du Groupe de Travail a présenté cette proposition lors de la séance du conseil communal du 8 juin. Le conseil communal a validé les principes tels que proposés et recommande ainsi à la population évolénarde de les approuver également lors de l'Assemblée primaire du 8 juillet prochain. Compte tenu de la complexité, nous avons tenté dans les pages suivantes de donner des indications résumées des enjeux et solutions présentées par le groupe de travail. Damien Métrailler viendra présenter cette proposition lors de l'Assemblée primaire et toutes les questions supplémentaires pourront donc être posées dans ce cadre-là.



## Les 19 Communes concernées par l'aménagement (23 à l'époque avant fusions)



## Quelques faits et chiffres

- Les communes ont un rôle important à jouer dans le cadre du tournant énergétique à venir, 30% de l'hydroélectricité produite en Suisse provient du Valais.
- La commune d'Evolène représente la deuxième plus importante commune concédante après Zermatt au sein de l'aménagement de Grande-Dixence.
- Une concession est en principe établie pour 80 ans. L'échéance des concessions de Grande-Dixence sera atteinte en 2044 (2031 pour les concessions accordées à Alpiq Suisse SA (Dixence, Chennaz et Printze). Le renouvellement concernera dans tous les cas plusieurs générations.
- Grande-Dixence, c'est:

**420 km<sup>2</sup> de captage**  
 35 glaciers  
 80 prises d'eau  
 100 km de galeries  
 4 vallées

**Puissance installée:**  
 • Fionnay: 290 MW  
 • Nendaz: 390 MW  
 • Bleudron: 1'272 MW (Chandoline: à l'arrêt)

**Production: ~2'600 GWh**  
 20% de l'accumulé CH



## Proposition de règlement de la Convention 87 avec Grande-Dixence

### La problématique principale

L'intention de base prévue par la Convention 1987 était un projet d'environ 800 millions de francs, afin d'augmenter la puissance de 800-1000 MW, qui serait mis en service en 1995. Avec un amortissement linéaire sur 80 ans (dès 1995), la valeur des nouvelles installations en 2044 aurait été d'environ 300 millions de francs. Ce qui correspond au montant que devraient verser les autorités concédantes aux propriétaires des installations si elles exercent leur droit de retour.

Ce qui s'est passé en réalité : retard (procédure d'autorisation de construire et oppositions du WWF), surcoût, puis accident de décembre 2000 (rupture du puits blindé de Cleuson-Dixence), suivi d'un nouveau retard et de coûts supplémentaires nécessaires à la réhabilitation du puits blindé (362 millions de francs). Au final : mise en service en janvier 2010 d'une installation d'une puissance de 1'269 MW ayant coûté 1,294 milliard de francs - auxquels s'ajoutent les 362 millions dévolus à la réparation du puits. En appliquant un amortissement sur 80 ans (dès 2010), la valeur au moment du droit de retour aurait été de plus de 800 millions de francs.

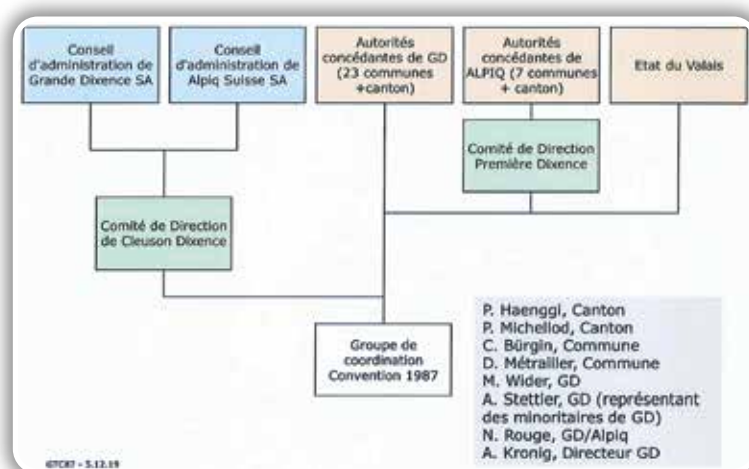
Il y avait donc des divergences d'interprétation importantes des clauses de la Convention 1987 entre les partenaires, avec des concédants souhaitant faire valider la convention selon la vision initiale, alors que les propriétaires voulaient se baser sur la situation effective (Divergence : plus de 500 millions de francs!!!) Durant ces dernières années, la volonté de trouver des solutions négociées et d'éviter une voie judiciaire a toujours été privilégiée par les deux parties. D'où la proposition du Groupe de travail...

### Inventaires des installations et traitement des divergences

Finalement, la Convention 87 demandait également que les inventaires des installations existantes et des nouvelles installations devaient être établis lors de la mise en service des nouvelles installations.

Une difficulté dans l'établissement des inventaires est de tenir compte de la répartition entre partie mouillée (gratuite) et partie sèche (onéreuse) des installations existantes et des nouvelles installations. Des expertes techniques ont donc été mandatés pour le faire. Dans le cadre de leurs travaux, ces experts ont identifié une divergence d'interprétation concernant la répartition entre la partie mouillée et la partie sèche, divergence qui trouve son origine dans l'interprétation des bases légales y relatives. Etant donné que le total des positions divergentes ne dépasse pas le 5% des valeurs totales, une manière de traiter les divergences relativement simple est applicable et donc recommandée à ce stade afin de fixer définitivement les pourcentages avec le règlement de cette convention.

## Entités concernées et Composition du Groupe de travail « Convention 87 »



### Conclusions et Propositions du Groupe de Travail

La Convention 1987 correspond à une vision avant la réalisation de l'aménagement Cleuson-Dixence. Il faut reconnaître la réalité: une centrale de 1'269 MW, la plus puissante de Suisse permettant de produire le 20% de l'accumulé au niveau suisse.

Le malheureux accident de décembre 2000 a modifié les circonstances de manière importante, ce qui a impacté grandement les éléments de base nécessaires à la finalisation de la Convention 87, raison pour laquelle plusieurs années ont été nécessaires pour trouver une solution acceptable pour toutes les parties.

Aussi, afin d'actualiser la Convention 1987, le groupe de travail propose aux Autorités concédantes de Grande Dixence SA et d'Alpiq Suisse SA:

- **Fixer la date de mise en service de l'aménagement de Cleuson-Dixence au 1<sup>er</sup> janvier 2001, en reconnaissant la puissance**

de la centrale de 1'269 MW et le coût de construction arrêté à 1.294 milliard CHF. Les travaux de réparation subséquents à l'accident du puits blindé (362 MCHF) sont du ressort des propriétaires au titre de risques entrepreneuriaux.

- **Valider les inventaires au 31 décembre 2019 des installations des aménagements de Grande Dixence, de Première Dixence et de Cleuson soumises au droit de retour conformément aux rapports des experts mandatés.**
- **Approuver le principe de traitement des divergences dans les inventaires des installations de Grande Dixence, de Première Dixence et de Cleuson à fin de concession.**

Objectif: Finaliser les engagements pris dans la Convention 87 et préparer la situation pour les générations futures



## Proposition de règlement de la Convention 87 avec Grande-Dixence

### En résumé

La présente proposition de règlement de la Convention 87:

- Constitue un dossier **complexe et important** en raison des montants financiers en jeu et du fait que cela concerne le plus grand aménagement hydroélectrique du canton du Valais
- N'est pas un engagement financier pour les autorités concédantes (communes et canton)
- N'est pas une décision quant au renouvellement des concessions d'Alpiq Suisse SA et de Grande Dixence SA
- Permet de fixer un inventaire des installations, anciennes et nouvelles, et de leur valeur, accepté par les différentes parties, et qui permettra donc d'aborder plus directement la problématique du retour de concessions en cas d'exercice du droit de retour par les autorités concédantes au plus tard en 2044.

### Procédure et Calendrier

- Proposition acceptée fin 2019 par les propriétaires des aménagements (Grande-Dixence, Alpiq, etc.)
- Acceptation en janvier 2019 par le Conseil d'Etat en tant que concédant
- Communication de la décision par le Conseil d'Etat
- Information des 19 Conseils communaux de février à juin 2020
- Décision par les Assemblées primaires des 19 Communes concédantes durant l'été 2020
- Homologation des décisions des Assemblées primaires par le Conseil d'Etat
- Ratification de la décision du Conseil d'Etat par le Grand Conseil





# Label Cité de l'énergie et politique énergétique



Comme annoncé à diverses reprises dans la brochure communale, la commune d'Evolène avait entamé la procédure « Cité de l'énergie » en vue de réaliser un état des lieux dans le domaine de l'énergie ainsi que dans les thématiques liées que sont plus généralement la gestion des ressources, du développement territorial, des bâtiments, de la mobilité ainsi que la communication. Ceci avec l'objectif de fixer une ligne de conduite adaptée aux standards actuels et conformes aux bonnes pratiques, tant au niveau de l'efficacité qu'en matière de respect de l'environnement. La candidature a été acceptée et la commune recevra donc officiellement son label à l'automne.

## ■ Ce qui a été fait

Accompagnée par une conseillère Cité de l'énergie, la commune d'Evolène a donc procédé à un état des lieux dans différents domaines :

1. Développement, planification
2. Bâtiments et installations communaux
3. Approvisionnement et dépollution
4. Mobilité
5. Organisation interne
6. Communication, coopération

Une des grandes qualités de l'évaluation par les critères Cité de l'énergie est qu'on tient compte du contexte, et donc selon la situation géographique, la démographie ou l'étendue du territoire on n'aura pas les

mêmes exigences ou objectifs à atteindre. Par exemple, en termes de mobilité, le modèle tient compte que dans une commune comme la nôtre, au fond d'une vallée, les possibilités de transport ne peuvent pas être très variées. Cela ne préterite pas le bilan communal, car seuls des objectifs réalistes doivent être poursuivis. Le graphique suivant résume les points obtenus par catégorie (selon catalogue de critères Cité de l'énergie) :



## ■ Identification des projets concrets réalisés ou à venir

L'état des lieux a également permis de mettre en lumière un inventaire des actions entreprises et/ou en cours de réflexion, bien que toutes ces initiatives ne soient pas spontanément liées au domaine de l'énergie. Elles témoignent toutefois de progrès en termes de gestion des ressources. Voici ci-dessous quelques exemples de réalisations et projets en lien avec l'énergie sur notre territoire :



## Label Cité de l'énergie et politique énergétique

### Réalisations:

- planification énergétique territoriale (étude de 2015)
- assainissement progressif de l'éclairage public
- introduction de la taxe au sac
- nouveau centre de tri
- création d'une commission communale Energie
- bilan énergétique communal Energyview
- projet privé Greenmobility (location de voitures électriques, bornes de recharge)

### Les grands projets à venir sont :

- modification du PAZ et du RCCZ
- microturbinage de l'eau potable
- chauffage à distance à Evolène
- réaménagement de la rue centrale d'Evolène

- carport solaire ERT et bornes de recharge pour vélos et VTT électriques
- projets en lien avec l'avenir des remontées mécaniques (infrastructures, mobilité, eau, électricité)

### ■ Une politique énergétique en phase avec celle du Canton du Valais

Sur la base de l'état des lieux, la commune a établi un programme de politique énergétique (PPE) communal ainsi qu'un plan d'actions (PA), lesquels ont été validés par la commission Energie puis par le conseil. Coïncidence ou opportunité du calendrier au moment de la réflexion communale, l'Etat du Valais venait de sortir sa stratégie énergétique, laquelle poursuit comme vision à long terme (2060) un approvisionnement 100% renouvelable et indi-

### ■ Missions communales

Les éléments contenus dans la politique énergétique permettront, comme susmentionné, de donner une ligne à suivre lors des investissements qui arriveront ces prochaines années. Afin de rendre les objectifs plus tangibles, la commune a résumé les efforts à entreprendre sous forme de 6 missions communales, réunies sous le slogan « nature & énergies » :

1. Défendre et valoriser les ressources locales, notamment dans le cadre du retour des concessions hydroélectriques.
2. Viser un développement territorial intégré (urbanisme / mobilité / environnement), ceci dans le but de maîtriser le développement territorial.
3. Augmenter la part des énergies renouvelables, si possible indigènes, dans la consommation finale (chaleur, électricité, mobilité).
4. Réduire la consommation d'énergie par

une utilisation économe, rationnelle et efficace (sobriété énergétique, assainissement des bâtiments, optimisation de l'exploitation, mobilité durable, etc.).

5. Assurer un approvisionnement durable en énergie sur l'ensemble du territoire.
6. Informer, communiquer et sensibiliser les groupes cibles sur les économies d'énergie, le recours aux énergies renouvelables, la mobilité et le développement durable.

La commune d'Evolène s'engage à accomplir ces missions dans la mesure de ses moyens et en fonction des conditions cadres locales.

Fort de sa position de commune concédante et compte tenu des enjeux historiques, stratégiques et financiers, la commune d'Evolène doit tout mettre en oeuvre afin de maintenir le système de redevances hydrauliques et préparer le retour des concessions.



## Label Cité de l'énergie et politique énergétique

gène. Elle fixe des objectifs intermédiaires pour 2035 qui considèrent les ressources naturelles valaisannes, les connaissances actuelles, ainsi que les politiques énergétiques et climatiques fédérales.

La commune d'Evolène a donc choisi de se calquer sur les objectifs cantonaux à 2035, à savoir :

L'objectif 2035 fixé signifie une **réduction de la consommation d'énergie par habitant d'environ un tiers entre 2015 et 2035**, soit :

- énergie finale : -33%.
- électricité : -9%.
- chaleur : -24% (-52% énergies fossiles).
- mobilité : -34% (-46% carburants fossiles).

Une exception toutefois : la commune a limité l'objectif en matière de mobilité à -25% de carburants fossiles, sachant qu'en matière de mobilité, dans notre commune, il y a moins de potentiel d'amélioration qu'à l'échelle valaisanne.

### ■ La remise du label et suite

La commune a déposé sa candidature en vue de la labellisation Cité de l'énergie fin octobre. Suite à la consultation du dossier et à un audit sur place de la part de l'Association Cité de l'énergie, la candidature a été acceptée.

Evolène devrait donc recevoir officiellement son label cet automne (sous réserve

du maintien de la remise, prévue à Bâle en octobre, en fonction des conditions liées au coronavirus). Un événement sur place, sous forme d'une « journée de l'énergie », avec notamment des visites ou « portes ouvertes » dans certaines infrastructures communales telles que l'école (fraîchement rénovée) ou la STEP, complété par une remise du label et d'une petite partie officielle, aurait déjà dû avoir lieu ce printemps. Le contexte en a voulu autrement. Cela sera organisé dès que nous aurons plus de garanties du point de vue sanitaire afin de le faire dans les meilleures conditions possibles.

Quant à la suite, il s'agira de poursuivre les missions et de mettre en œuvre progressivement les différents projets identifiés et contenus dans le plan d'actions. Un entretien annuel avec Cité de l'énergie permettra d'assurer un suivi et de relancer régulièrement certaines réflexions, sous la bienveillance d'un regard extérieur. Les objectifs chiffrés relatifs aux diminutions de consommation feront quant à eux l'objet d'une réévaluation périodique (chaque 5-10 ans).

**Vous souhaitez plus d'informations ?** Les personnes intéressées peuvent consulter le document complet de notre politique énergétique sur le site internet:

[www.commune-evolene.ch](http://www.commune-evolene.ch) sous l'onglet Publications/Politiques sectorielles.





## Label « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir »

À l'instar de nos vallées alpines, de nombreux villages de montagne sont confrontés au départ de leurs jeunes. Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) lutte contre l'émigration avec un label. Ceci afin de souligner les efforts des communes qui s'engagent pour la jeunesse, et en même temps de stimuler les initiatives locales en lien avec les enfants et les jeunes adultes. Dans cette perspective, sur proposition de la commission Jeunesse, culture, loisirs et sports, la commune d'Evolène a déposé sa candidature en fin d'année 2019, candidature qui s'est vue acceptée par le Forum des Jeunes du SAB ce printemps.



### Le label, son attribution et ses conditions

Le SAB a en effet développé le projet de label «Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir» afin d'encourager les communes qui s'engagent en faveur de leurs jeunes. Ce label prouve que les communes qui l'ont obtenu agissent afin de prendre en considération les besoins et envies des jeunes. Ce label est aussi une manière de donner une image positive des communes, et d'attirer de nouveaux habitants. Un objectif plus concret est également de soutenir les associations de jeunes et de les responsabiliser.

L'attribution de ce label est de la compé-

tence du Forum des jeunes du SAB. Le Forum des jeunes du SAB est un organe du SAB. Les communes ayant obtenu le label «Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir», envoient des jeunes pour participer au Forum des jeunes du SAB.

Les exigences du label reposent sur plusieurs thèmes nécessitant l'introduction de mesures servant à assurer l'avenir des jeunes. Certaines de ces mesures sont obligatoires, alors que d'autres sont facultatives.

Pour obtenir le label, les communes doivent répondre aux exigences obligatoires, et couvrir 50% des mesures facultatives.

#### 3 thèmes obligatoires:

- 1) Les communes détenant le label «Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir» doivent déléguer une ou un jeune (max. 2) pour le Forum des jeunes du SAB.
- 2) La commune doit organiser une réunion annuelle avec son délégué au Forum des jeunes du SAB, afin d'informer et de discuter des mesures prévues. Le Forum des jeunes reçoit un résumé écrit de ce feedback
- 3) Le thème des «jeunes des régions de montagne» dans les écoles: Les communes doivent introduire, dans leur plan scolaire, la question des jeunes des régions de montagne. Ce thème, traité





## Label « Commune de montagne - La jeunesse, notre avenir »

26

librement par les enseignants, doit être abordé une fois par an. À cette occasion, les demandes des jeunes doivent être identifiées. Ces connaissances sont ensuite transmises au Forum des jeunes du SAB sous la forme d'un résumé écrit (environ une page A4). Le Forum les synthétise en recommandations politiques. De cette façon, les demandes des jeunes des communes labellisées sont prises en compte dans le processus politique au niveau fédéral.

### Thèmes facultatifs :

Plusieurs thèmes figurent dans cette rubrique :

- Système d'éducation
- Situation de l'emploi / perspectives de travail
- Garde d'enfants
- Mobilité et accessibilité
- Situation du logement
- Loisirs
- Echanges intergénérationnels

Les communes sont libres de choisir les thèmes qui les intéressent et de les combiner à leur guise. D'autre part, les communes ont la possibilité de réaliser ces mesures sur leur territoire, ou trouver une solution au niveau régional.

Le label est renouvelé chaque dix ans lorsque les thèmes obligatoires ont été respectés d'année en année et sur la base d'un dossier récapitulatif exposant les mesures prises lors de l'adhésion, les mesures

concrétisées sur cette période et, finalement, les mesures projetées pour la période suivante.

A ce jour, 22 communes et régions portent le label créé en 2015. En 2019, de nouvelles communes et régions ont été distinguées, notamment nos voisines St-Martin et Hérémence, ou encore Liddes et Orsières.

## Le but de la démarche pour Evolène

La motivation de la commune pour un dépôt de candidature au label était principalement de profiter de l'échange d'expérience entre jeunes et entre communes afin de s'inspirer de bons exemples et pratiques qui sont mis en pratique ailleurs dans des contextes similaires au nôtre. Si de nombreuses améliorations restent évidemment possibles, plusieurs initiatives existantes ou en cours ont pu être soulignées dans notre dossier de manière à démontrer l'intérêt de la commune pour la jeune génération. Quelques exemples :

- Système d'éducation: Centre scolaire complètement rénové, site comprenant toutes sortes de commodités pour les enfants: place de jeux, salle de gym, bibliothèque-ludothèque, UAPE sur place aussi pour repas de midi...
- Garde d'enfants: Crèche-nursery et UAPE ouvertes du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45
- Mobilité et accessibilité: Existence d'un lunabus les samedis soirs; Instauration d'une ligne supplémentaire reliant la commune à Sion en soirée, les vendredis, samedis et dimanches (avant dernier bus au départ de Sion à 19h10, dorénavant c'est à 20h40)
- Loisirs: Soutien communal à un grand nombre de sociétés locales, culturelles et sportives, qui proposent tout un panel





## Label « Commune de montagne - La jeunesse, notre avenir »

d'activités et de manifestations; Chemins pédestres et autres activités outdoor (trail, VTT,...); Soutien aux remontées mécaniques et subvention des abonnements des jeunes

- Echanges intergénérationnels: Rôle des sociétés et manifestations locales; Initiatives liées au patrimoine local telle qu'en 2019 avec la Journée du Patrimoine



### Implications futures pour notre commune

En 2020, Evolène entrera donc dans le cercle de ces communes valaisannes ayant entrepris la démarche. Notre commune recevra sa distinction à Berne en août comme prévu, bien que la remise ne puisse se faire

comme d'habitude compte tenu des conditions et normes sanitaires en cours.

Mais le plus important consistera à mettre en œuvre les mesures potentielles discutées en commission notamment au moment de la candidature l'automne dernier. En raison du Covid, le premier semestre n'a pas pu se dérouler comme prévu. Notamment, une séance d'information auprès des jeunes afin de recruter les délégués pour le Forum du SAB n'a pas encore pu avoir lieu. Une convocation à une telle séance sera adressée à tous les 15-30 ans dans les meilleurs délais.

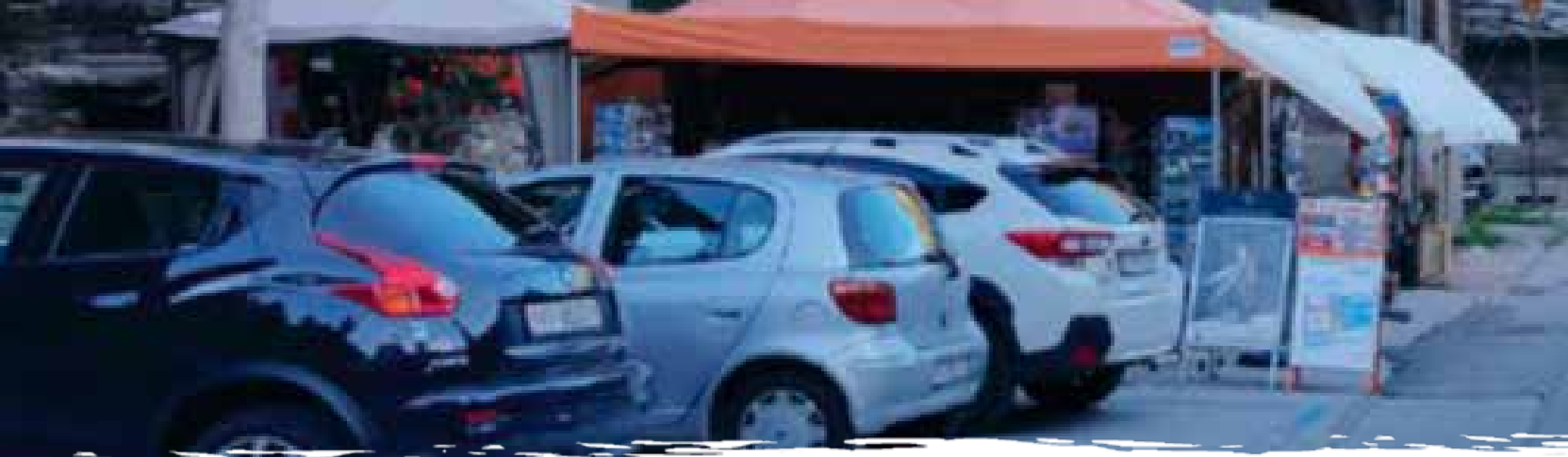
Dans l'intervalle, plusieurs projets évoqués dans la candidature ont tout de même avancé. Citons par exemple la création d'une place de jeux aux Haudères qui sera mise en place cet été ou la réfection des courts de tennis qui est en bonne voie.

Il s'agira ensuite de discuter avec la société «la Jeunesse Evolénarde» notamment mais plus largement avec la nouvelle génération de ses besoins et de ses manques. On pense par exemple aux domaines de l'emploi et du logement, où les possibilités d'actions directes restent plus difficiles mais dont les impacts sont cruciaux afin d'assurer la pérennité de notre qualité de vie faite d'attractivité et d'équilibre intergénérationnel.

## Message de la Commission Jeunesse, Culture, Loisirs et Sports :

**Vous connaissez des personnes particulièrement méritantes pour des exploits «commis» en 2019 ou 2020? Ou qui méritent une reconnaissance pour un engagement exceptionnel depuis un grand nombre d'années? N'hésitez pas à les dénoncer auprès de nous en vue de la Soirée des Mérites culturels et sportifs qui devrait avoir lieu cet automne si le contexte le permet.**

**Les membres de la commission: Charlotte Jacquéroz, Marielle Métrailler, Gaëtan Fauchère, François Georges, Yvan Métrailler et Virginie Gaspoz.**



## Projet Rue Centrale d'Evolène

28

### Par Eddy Favre, conseiller en charge de l'aménagement du territoire

La Rue Centrale d'Evolène est le cœur de notre destination touristique. Son réaménagement ne se limite pas simplement à réhabiliter la superstructure. L'approche est bien plus complexe et concerne plusieurs parties prenantes. Un groupe de travail a donc été créé pour effectuer un diagnostic des différents besoins et requêtes de chacun.

Le groupe de travail se compose des représentants suivants :

- du conseil communal
- de membres de la commission d'aménagement du territoire
- de membres de la commission de police
- de membre de la commission d'énergie
- du service technique communal
- de la paroisse
- des commerçants
- des hôteliers
- des sociétés locales
- d'Evolène région tourisme
- de la jeunesse évolénarde
- des riverains

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises et a accompagné le bureau d'urbanisme, DV architectes à Sion, en charge du dossier de la Rue Centrale.

Une première phase d'analyse et de diagnostic a été établie. Quatre grands axes d'analyse ont été identifiés :

- 1) Analyse du village
- 2) Mobilité et stationnement
- 3) Eléments d'aménagements
- 4) Opportunités de transformation

Il en ressort les éléments suivants :

- L'héritage historique comporte un patrimoine bâti important et d'une très grande qualité. Cette dernière a d'ores et déjà été identifiée en 1987 du fait que le village d'Evolène est zone ISOS d'importance nationale. Ce patrimoine bâti est reconnu, à respecter, mais reste fragile dans sa conservation.
  - La concentration des activités touristiques et commerciales se trouve le long de la Rue Centrale.
- Le tissu du site est exigu et saturé par l'automobile. Le transit est important au cœur du village. L'espace public est également saturé par le stationnement des automobiles. Les parkings aux abords du village sont sous-exploités. L'absence d'une place villageoise pour les rencontres et les représentations est mise en évidence. La qualité des liaisons piétonnes doit être renforcée et complétée.
- Un éparpillement des places privées, près de 300 places, est générateur de nuisances.
- Une occupation importante de rue centrale par le stationnement autorisé et sauvage.





La situation actuelle démontre un engorgement de la rue par le stationnement automobile.



La création d'une place villageoise est une opportunité présente à Evolène. Cette possibilité n'est pas présente dans bien des villages de montagnes. L'esquisse présentée démontre un potentiel non négligeable :

Les mesures proposées sont les suivantes :

1. Le transit doit être supprimé du cœur du village. La route cantonale de contournement doit être utilisée comme une vitrine d'Evolène. Le centre du village doit être accessible aux riverains uniquement.
2. Le schéma de stationnement projeté prévoit :
  - de supprimer les places publiques le long de la rue centrale
  - de déplacer et créer des places de parcs privées
  - de favoriser l'utilisation des parkings à l'entrée du village pour la population et les touristes
3. La signalétique de la mobilité doit être

adaptée.

4. Les liaisons piétonnes entre les activités et les services doivent être renforcées en
  - en favorisant les déplacements piétons au cœur du village
  - en créant de nouveaux chemins
  - en sécurisant et améliorant la qualité des cheminements piétons
5. Le patrimoine bâti doit être conservé, rénové et mis en valeur au travers d'un éclairage spécifique.
6. Poursuivre la mise en œuvre du concept global de matérialité (revêtement de sol identitaire) et mise en œuvre d'une uniformité de revêtement de façade à façade.

## Projet Rue Centrale d'Evolène



7. Renforcer le caractère végétal du site
8. Opportunité de transformation par la création d'une place villageoise au cœur de la rue Centrale.

Le montage 3D réalisé permet de se rendre compte d'un potentiel rendu final :



### Conclusion et suite du projet

Important : Le résultat de ce travail sur la rue centrale n'est dans un premier temps qu'un concept et non un projet définitif. Une deuxième phase est en cours de réalisation. Les éléments suivants seront pris en compte pour l'avancement :

- Synergie avec le projet de chauffage à distance
- Intégration des normes VSA pour la révision du cadastre souterrain et le traitement des eaux claires parasites
- Participation active de la population au projet
- Calendrier d'étapes de réalisation
- Budgétisation
- Synergies avec l'aménagement et la réhabilitation de la place de parc de Clos Lombard et des infrastructures qui y sont situées (notamment celles du FC)
- Réflexion relative aux possibilités de rapprochement des transports publics avec le cœur du village en lien avec le futur réaménagement de la place de Clos Lombard

À ce stade, une chose est certaine : Le réaménagement de la Rue Centrale sera un travail de longue haleine et devra se réaliser par étapes. Les priorités d'intervention seront couplées avec les besoins urgents et les obligations à respecter.

A moyen terme, la réhabilitation de la rue Centrale et du tissu bâti du village apportera un atout supplémentaire au cœur de notre destination touristique, pour les riverains, les commerçants, les habitants de la commune et les touristes.



## Eboulement des Clièves

**Par Patrick Sierro, conseiller communal en charge de la sécurité, en collaboration avec l'Etat du Valais**

Dans la nuit du 2 au 3 mai 2020 un déplacement important d'un bloc d'environ 200m<sup>3</sup> a été identifié via le système de contrôles et mesures en place. Ce phénomène est lié à une instabilité du versant, particulièrement active en période de fonte de neige, lorsque les eaux souterraines s'écoulent dans la roche fissurée.

Une reconnaissance a eu lieu le dimanche matin avec le géologue cantonal. En fin d'après-midi le déplacement s'est accéléré jusqu'à 30 cm/h, il a donc été décidé de fermer la route d'accès à Evolène.

L'Etat-major restreint de la commune a mis sur pied un lieu d'accueil à la salle de gym du centre scolaire afin d'accueillir les personnes bloquées dans notre région. Les 23 personnes ont ensuite été prises en charge pour un repas du soir et logées pour la nuit. Après le petit-déjeuner, elles ont pu regagner la plaine.

Le lundi 4 mai, après une reconnaissance en hélicoptère, la route a été rouverte à la circulation et de nouvelles mesures de contrôle ont été mise en place. A 20h53, le système de contrôle a détecté le basculement et la mise en mouvement du bloc. Il a immédiatement déclenché les feux sur la route cantonale et transmis les alarmes au personnel de surveillance. Sur place il a été constaté que l'éboulement avait eu lieu. Un vol de nuit, avec l'aide d'un projecteur, a été effectué afin d'analyser la situation et de décider si le personnel d'intervention pouvait accéder au secteur pour évaluer l'étendue des dégâts et vérifier que cet événement n'avait pas fait de victime.

L'Etat-major restreint de la commune a mis à nouveau en place un lieu d'accueil à la salle de gym. Six personnes ont été prises en charge et logées pour la nuit.

Après une reconnaissance et une sécurisation de certains blocs instables mardi matin, les travaux de déblaiement et de remise en état ont pu commencer sous la surveillance de sentinelles. Vers 18h30, la route a pu être rouverte à la circulation après quelques travaux d'assainissement et de goudronnage.

Dans les jours qui ont suivis, les blocs instables ont été minés, une partie des filets remis en place et le couloir sécurisé.

En ce qui concerne la suite, le conseil a validé le projet développé avec le canton pour la mise en place d'une digue sur une partie du tronçon concerné. Le canton a entamé une procédure pour le prolongement de la route forestière en rive gauche afin d'avoir une liaison de secours jusqu'à la Villette depuis Lannaz. Le secteur reste par ailleurs toujours sous surveillance.

Un grand merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont œuvré pour une réouverture au plus vite de l'accès à notre commune, ainsi qu'à celles qui ont pris en charge les personnes bloquées.



# Communiqué de Swisscom



**Dès 2021, Evolène bénéficiera de l'internet ultrarapide. Les premiers travaux devraient commencer au printemps 2021 et, dès l'automne 2021, les premiers résidents de la commune seront raccordés à l'Internet ultrarapide. Cependant, avant cela, de nombreux travaux préliminaires sont nécessaires.**

Swisscom a fait la promesse de déployer les technologies de fibre optique dans chaque commune suisse d'ici à la fin 2021. C'est au tour des habitantes et habitants d'Evolène d'en profiter. Les premiers travaux visibles débiteront au **printemps 2021** et dureront environ six mois.

## Les travaux préliminaires débutent dès maintenant

Avant la pose des câbles à fibre optique, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Dans un deuxième temps, l'infrastructure existante doit être en partie mise à niveau afin de pouvoir transmettre les lar-

geurs de bande supérieures. De plus, le déploiement sera coordonné avec d'autres services au cas où des travaux d'infrastructure supplémentaires (p. ex. remise en état de la chaussée) devraient être réalisés en même temps.

## Des technologies de fibre optique performantes et durables

À Evolène, le réseau déployé permettra de bénéficier de l'Internet ultrarapide avec un débit max. de 500 Mbit/s. Avec 500 Mbit/s, utiliser de multiples applications en même temps ne posera aucun souci. En plus, les technologies de fibre optique sont modulaires et évolutives. La fibre optique déjà en place pourra être rapidement optimisée pour accroître la puissance si jamais la demande augmente à l'avenir.

## Rester informé sur l'état d'avancement

Sur [www.swisscom.ch/checker](http://www.swisscom.ch/checker), les habitants peuvent saisir leur numéro de téléphone ou leur adresse pour vérifier les produits et prestations disponibles à leur domicile. Ils peuvent également choisir







## Communiqué de Swisscom

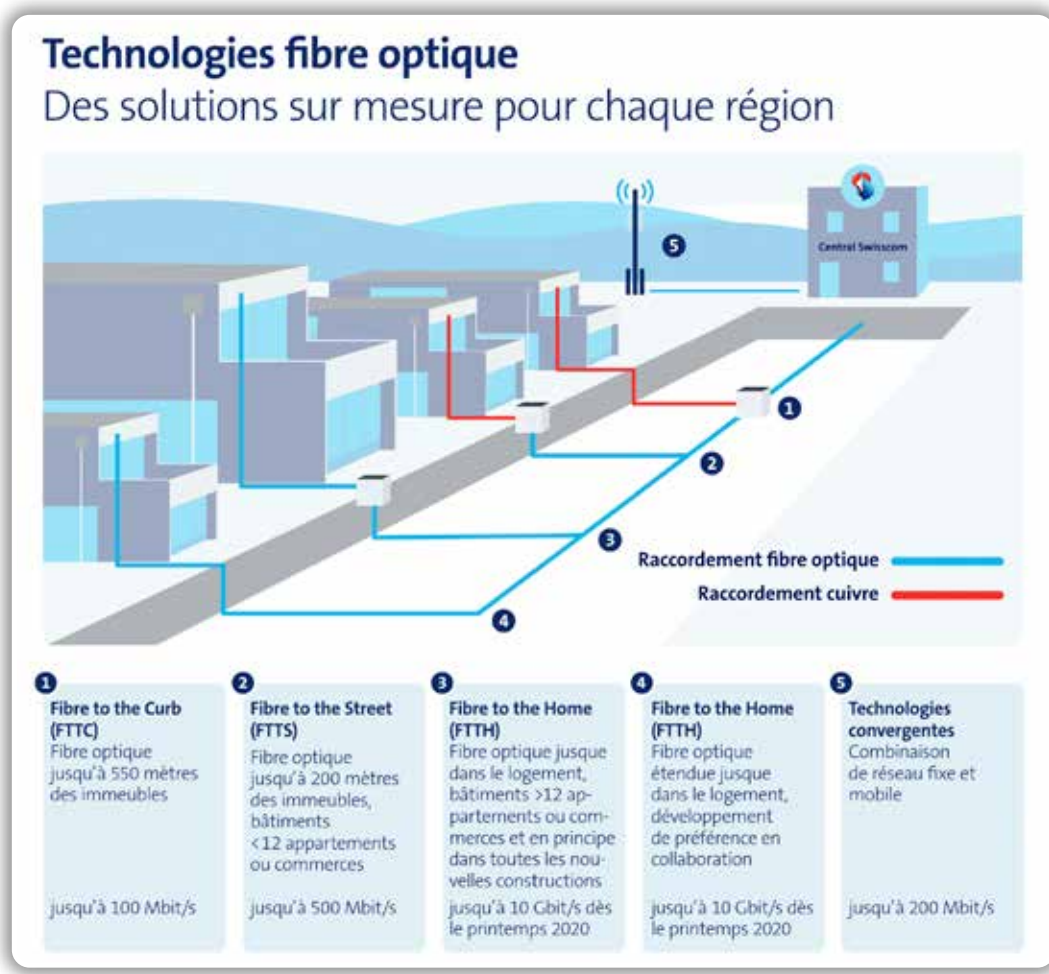
de recevoir une notification automatique concernant leur domicile. Swisscom tient ainsi les personnes intéressées au courant dès que de nouvelles informations sur l'extension sont disponibles. Pour de plus amples informations sur le réseau Swisscom: [www.swisscom.ch/reseau](http://www.swisscom.ch/reseau).

### Technologies de fibre optique Swisscom

A Evolène aussi, le raccordement fibre optique sera tiré au plus près de la maison

de nos clients. Dans une grande partie de la commune, nous rapprocherons ainsi les fibres optiques des maisons («FTTS: Fiber to the Street», point 2 du graphique). Le raccordement fibre optique sera tiré jusque dans les logements pour les grands immeubles («FTTH: Fiber to the Home», point 4 du graphique). Nos clients seront ainsi parfaitement équipés pour l'avenir et profiteront de l'Internet ultrarapide.

Berne/Evolène, février 2020





# Prise en charge médicale et santé à Evolène

**Suite aux multiples sollicitations liées aux inquiétudes légitimes de nos citoyennes et citoyens, la commune d'Evolène souhaite informer la population sur l'état des lieux actuel du milieu de la santé à Evolène.**

## Médecins

Après la cessation d'activité du D<sup>r</sup> Christian Eggs et de son épouse, que nous remercions pour leurs nombreuses années au service de la population du haut Val d'Hérens et des hôtes de passage, plusieurs médecins sont à disposition dans notre commune:

D <sup>r</sup> Pierre-Yves Bernhard Route Neuve 29 1983 Evolène	Consulte du mardi au vendredi (prise de RDV par téléphone de 12 à 13h)	<b>027 283 11 22</b>
Cabinet du D <sup>r</sup> Maurice Sermet Route de Lanna 4 1983 Evolène (Au-dessus de la pharmacie)	Le D <sup>r</sup> Sermet consulte le matin du lundi au vendredi (excepté le jeudi).  Nouveau: - Présence d'une médecin assistant du lundi au vendredi D <sup>r</sup> Liv Christen - Présence d'une infirmière indépendante sur rendez-vous : M <sup>me</sup> Marie-Laure Moine (079 467 00 76)	Les rendez-vous auprès de toutes ces différentes personnes peuvent être pris au secrétariat du Cabinet Sermet du lundi au vendredi de 8h-12h et de 13h30-17h30 :
D <sup>r</sup> Mariano Nani (Ptarmigan) c/o cabinet du Dr Sermet	Le D <sup>r</sup> Nani consulte les après-midis du lundi au vendredi sur rendez-vous.	<b>027 283 18 12</b>

Afin de permettre la prise en charge médicale de l'ensemble de la population d'Evolène, la commune d'Evolène discute étroitement avec les différents acteurs privés en vue de la mise sur pied à moyen terme d'un cabinet de groupe permettant d'assurer la relève médicale.

Dans cette perspective, la commune d'Evolène tient à souligner et remercier la démarche du cabinet du D<sup>r</sup> Sermet visant à s'entourer de personnel soignant supplémentaire de manière temporaire ou à plus

long terme.

Dans cette perspective, nous informons les personnes qui n'auraient plus de médecin traitant qu'elles sont bienvenues et peuvent déposer leur dossier auprès du cabinet du D<sup>r</sup> Sermet où la présence de plusieurs médecins garantit une prise en charge pour tous et de qualité, avec l'espoir de l'établissement stable d'un ou plusieurs nouveaux médecins d'ici l'été 2021.



## Prise en charge médicale et santé à Evolène

### Pharmacie

Notre pharmacie d'Evolène, partenaire extrêmement précieuse pour la santé locale, continue à proposer ses services à la population locale, tant dans la vente que dans les conseils en vue d'une juste prise en charge.

Plus d'informations: Pharmacie d'Evolène,  
Route de Lanna 4 - 027 283 18 00  
[www.pharmacie-evolene.ch](http://www.pharmacie-evolene.ch)



### Physiothérapie

Nouveau: ouverture d'un cabinet de physiothérapie à la rue Centrale 286, immeuble les Bouquetins, à Evolène.

Informations et prises de rendez-vous:  
Lauren Maître - 079 658 19 83.

### Centre médico-social (CMS)

Notre CMS du Val d'Hérens, situé à Euseigne, continue à fournir les prestations suivantes:

- Aide et soins à domicile
- Consultations parents-enfants
- Service social
- Service bénévoles

Plus d'informations: CMS subrégional du Val d'Hérens, Route principale 4, 1982 Euseigne - 027 281 12 91  
[www.cmss-val-herens.ch](http://www.cmss-val-herens.ch)

Les informations ci-dessus ont été élaborées et vérifiées avec les différentes personnes citées en mai. S'agissant d'acteurs privés, il se peut que des changements surviennent sans que nous en soyons informés. Nous corrigerons le cas échéant et actualiserons ce document sur notre site internet au fur et à mesure que nous serons en possession de nouveaux éléments. **Merci de votre compréhension.**





## Participation à la campagne « 1 Tulipe pour la VIE »

En 2019, l'association L'aiMant Rose qui lutte contre le cancer du sein, attestée d'utilité publique, a invité les communes suisses à thématiser la plantation d'un massif floral avec le ratio et les couleurs suivantes : 1 tulipe rose pour 7 tulipes blanches, car 1 femme sur 8 est victime du cancer du sein en Suisse.

### ■ Sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein

Le cancer du sein est la première cause de mortalité féminine entre 40 et 50 ans. Les tulipes sont universellement associées à l'optimisme, à la renaissance, à la vitalité de la nature et au cycle de la vie. La couleur rose représente la lutte internationale contre cette maladie.

Au final, ce sont 422 communes suisses qui ont planté ces tulipes. Les communes participantes affichent ainsi un signal fort de soutien à toutes ces héroïnes et leurs proches qui combattent le cancer du sein au quotidien. Elles souhaitent leur transmettre courage et confiance. Elles leur

montrent qu'ils ne sont pas seuls dans cette lutte quotidienne. Cette participation massive des communes permet également de lever peu à peu les tabous encore présents autour de cette maladie. En espérant que ces compositions éveilleront les consciences.

### ■ Une campagne pas comme les autres à Evolène

La commune d'Evolène, bien que limitée dans les possibilités de créations florales printanières, a accepté de se joindre à cette belle action symbolique soutenant une noble cause. L'emplacement privilégié était la place de l'église, avec ses nombreux bacs, au cœur du village, afin que l'action soit visible par le plus grand nombre. Une ferme intention derrière cette participation : l'envie d'intégrer l'équipe éducative et les enfants de la crèche, un clin d'œil tout particulier...

L'initiative a été marquée par quelques péripéties. À commencer par les soucis climatiques au moment de la mise en terre des bulbes : alors que les fleurs étaient





## Campagne Aimant rose



encore belles à la fin de l'automne, la neige est arrivée soudainement, gelant terre et plantes. Grâce au travail préliminaire des travaux publics, les enfants de la crèche ont toutefois pu planter les bulbes de tulipes dans les bacs, entourés et aidés par leurs éducatrices. Restaient à savoir si les fleurs pousseraient au vu des conditions... Le suspens a bien duré, mais la nature a fait son œuvre. Alors que les rues étaient malheureusement plus calmes que jamais, dû au confinement, les tulipes se sont épanouies. Les blanches d'abord, bientôt rejointes par les roses... 1 sur 8... une « petite » proportion mais bien trop présente. Une illustration directe de cette maladie qui fait tant de victimes. Une occasion d'accorder une pensée solidaire à toutes ces femmes et à leurs proches...





# Espace Dent-Blanche, saison 2019-2020 et perspectives

Par Yvan Maistre,  
Président Espace Dent-Blanche

Le bilan de la saison 2019-2020 pour l'Espace Dent-Blanche est réjouissant avec le 2<sup>e</sup> meilleur résultats des 10 dernières années malgré une fermeture totale du domaine le 13 mars 2020.

## Journées skieurs en hausse

Les journées skieurs présentent un bilan positif par rapport à l'exercice record 2018-2019. En effet, en comparant avec le même nombre de journées d'ouverture, la progression s'élève à 2.45%. Cependant, avec 50145 clients en 2019-2020 contre 59205 en 2018-2019, une baisse de 15% est constatée. La saison s'est toutefois terminée le 13 mars au lieu du 19 avril comme prévu, soit 37 jours de moins qu'en 2018-2019.



## Chiffre d'affaires

Le résultat total du chiffre d'affaires pour la saison 2019-2020 enregistre une baisse de 8% par rapport à la saison 2018-2019. Dans le détail, les ventes d'abonnements de ski régressent de 5% alors que le CA des restaurants diminue de 13%.

Il est réjouissant de constater que la CA diminue moins que les journées skieurs. Ceci est expliqué par la hausse du prix à la journée (de Fr. 40.- à Fr. 42.-) ainsi que par

une augmentation des revenus provenant du MagicPass (+43'000.-)

La CA total s'élève à Fr. 1'792'000.- contre 1'938'000.- en 2018-2019. La barre des 2'000'000.- aurait été franchie facilement sans la fermeture prématurée.



## Importance des 3 domaines

L'analyse en détail des chiffres montre l'importance des 3 domaines dans les résultats. En effet, aussi bien en 2018-2019 qu'en 2019-2020, les journées avec les plus grandes fréquentations se sont produites lorsque les 3 stations étaient ouvertes. Un record de 1698 clients a été même réalisé le 29 décembre 2019.





## Espace Dent-Blanche, saison 2019-2020 et perspectives

### La collaboration avec MagicPass, une réussite

En analysant les chiffres à la date de fermeture (13.03.2020), l'augmentation des clients détenteurs de l'abonnement regroupant plus de 30 stations s'élève à 10.80%. La visibilité donnée à notre région est très importante avec plus de 100'000 personnes qui se procurent actuellement le MagicPass. La décision prise début 2018 de rejoindre la coopérative a pleinement contribué à remettre le ski dans la commune d'Evolène sur la carte du ski en Suisse.

### Impact économique des remontées mécaniques

Le revenu moyen par skieur aux caisses des remontées mécaniques se monte à Fr. 35.75 pour l'exercice 2019-2020 contre Fr. 32.75 pour 2018-2019. Des études effectuées dans différentes destinations touristiques montrent que les retombées économiques d'une journée skieur varient entre 100.- et 120.- Cela représente pour la commune d'Evolène un impact direct de Fr. 5'000'000.- pour l'économie locale.

### Perspectives

Le bilan 2019-2020 est très satisfaisant vu les circonstances, et les regrets énormes d'avoir manqué la fin de saison. La météo idéale depuis le 14 mars et jusqu'à Pâques ainsi que les animations prévues à Evolène et Arolla auraient débouché sur un résultat record pour 2019-2020.

L'Espace Dent-Blanche prépare déjà pleinement l'hiver prochain avec des objectifs élevés. La saison débutera le samedi 12 décembre 2020 et se terminera le dimanche 18 avril 2021. Les tarifs resteront inchangés

et des offres spéciales proposées afin de renforcer la fréquentation lors des périodes creuses. Par exemple, un rabais de 50% sera offert pour 6 à 7 jours du 11 au 31 janvier 2021. En outre, les groupes bénéficieront d'un rabais de 25% dès 30 personnes. Le télésiège des Arpillés sera de nouveau exploité.

Au niveau des investissements, le projet de télécabine reliant Lanna à Chemeuille se poursuit. L'enneigement artificiel sera amélioré sur toute la piste du Fontanesses 1 afin d'attirer les skieurs dès les premiers grands froids. Les génératrices gourmandes en pétrole seront supprimées et remplacées par l'électricité pour l'alimentation du Fontanesses 3 et du télésiège de la Remointze. Le remplacement du babylift de la Forclaz par un tapis roulant est en cours d'étude.

### Été 2020

Le télésiège de Chemeuille et le restaurant La Remointze seront ouverts du 20 juin au 22 septembre. Plusieurs animations sont prévues, notamment des brunchs musicaux certains dimanches. Le programme complet et toutes les informations sur l'Espace Dent-Blanche sont disponibles sur le site [www.espacedentblanche.ch](http://www.espacedentblanche.ch)

L'Espace Dent-Blanche se réjouit de vous accueillir et vous souhaite un très bel été.





## Nonagénaires

Depuis l'automne dernier, la commune d'Evolène a eu la chance de fêter plusieurs nouveaux nonagénaires. Nous adressons nos meilleurs vœux à ces personnes et vous proposons ci-dessous quelques clichés et informations sur celles et ceux qui ont souhaité apparaître dans cette brochure communale pour vous permettre de les redécouvrir.

### Yvonne, 27 décembre 1929, et Maurice Pannatier, 13 juin 1929

Le 13 juin 1929, Marie Combaz et Joseph Pannatier deviennent parents pour la cinquième fois avec l'arrivée de Maurice. Né à Sonville, il grandit dans une famille de 8 enfants. Dès l'âge de 7 ans, durant les vacances d'été, Maurice est petit berger à l'alpage d'Arbey. A l'âge de 17 ans il s'engage dans une entreprise locale comme manœuvre et poursuit encore quelques années avec Alfred Métrailler. En 1953, titulaire du permis de conduire, il profite de ce nouveau privilège pour être chauffeur de taxi et conduit matin et soir les ouvriers de Evolène vers le P4 et vers Bertol pour leur permettre d'aller travailler. La journée, il œuvre comme magasinier au fameux P4 pour Grande Dixence jusqu'en 1964.

Yvonne Maistre est née le 27 décembre 1929 à Evolène. Elle est la sixième enfant du régent Maistre et de son épouse Marie Morand. Elle passe son enfance dans le quartier du Contour auprès de ses frères et sœurs. Petite déjà, Yvonne travaille et soigne les vaches de la famille au village et au mayen Clos la belle saison venue. Son école obligatoire terminée, elle se lance dans un apprentissage de couturière puis travaille avec sa sœur Catherine durant



quatre années, concentrée et appliquée à son ouvrage, elle confectionne schutsò et chemises pour les filles du village. Dans une grande famille, il faut se serrer les coudes et c'est tout naturellement qu'Yvonne échange son tablier pour seconder sa sœur Eugénie, alors tenancière du Central. A la fin des années cinquante, coiffé d'une casquette blanche, un client charmé pousse de plus en plus souvent la porte du bistrot...Maurice et Yvonne se fréquentent ! Le dimanche de Pâques 1960, les deux tourtereaux se disent Oui pour la vie dans la belle église d'Evolène. Les jumeaux Gérard et Pascal viennent au monde le 1er avril de l'année suivante. Quel farceur ce Maurice, personne ne veut le croire à son retour de la maternité lorsqu'il annonce la naissance non pas d'un mais de deux enfants!

La vie va son cours et le couple ouvre les portes de l'épicerie « Végé » en 1964. Les journées sont bien remplies. Maurice court partout et remplit les nombreux rayons du magasin, des conserves à la pharmacie en passant par les salades du jardin. Yvonne doit encore exposer des foulards, des brides et des tabliers pour les évolénardes, sans oublier quelques souvenirs pour les vacanciers. L'épicière est la cheville ouvrière de la boutique et porte toujours une





## Nonagénaires

oreille attentive à ses clients. Il lui faut encore bien sûr nourrir sa petite famille qui s'agrandit en 1967 avec l'arrivée du petit Marius.

Les voyages vers la capitale valaisanne sont nombreux pour Maurice, entre l'approvisionnement de l'épicerie et son activité de marchand de bétail pour quelques paysans du village, il devient un commerçant redoutable.

Le travail ne manque jamais, aux côtés de ses frères, Maurice reprend quelques bêtes tandis qu'Yvonne soigne ses garçons, son jardin et ses clients avec attention et beaucoup de douceur.

Officiellement retraité depuis 1991, nos deux épiciers vous diront que le travail fait la santé et c'est tout naturellement que l'épicerie tient ses portes toujours ouvertes à qui veut un peu de viande séchée de choix ou un bon morceau de fromage d'alpage !

L'âge se fait sentir, Yvonne se fait opérer de la hanche en 2017 et Maurice soigne ses problèmes de vue du mieux qu'il peut. Le moral tient bon et le couple a toujours du plaisir de tenir une conversation avec des habitués de l'épicerie ou bien des amis, jeunes et moins jeunes, du village. C'est toujours avec émotions et passion que le couple raconte ses aventures d'autrefois à leurs 3 petits enfants qu'ils reçoivent toujours avec grand plaisir à table tous les mercredis !

Yvonne et Maurice ont soufflé leurs nonante bougies en 2019 entourés de toute leur famille et de leurs amis. Amoureux comme au premier jour, ils ont célébré 60 ans de mariage, noce de diamant, ce 17 avril 2020 !

Deux vies de labeur mais des échanges riches autour de l'échoppe qui font de nos deux nonagénaires, des figures attachantes de notre beau village d'Evolène.



### Antoine Fauchère, 15 mars 1930

Antoine Fauchère est né aux Haudères le 15.03.1930. Il a grandi avec sa petite sœur Alice dans une famille d'agriculteur.

Dès l'âge de 10 ans, il a commencé à travailler à l'alpage de Lucel ainsi qu'à l'alpage d'Arolla en tant que petit berger, berger puis fromager durant plus de 20 ans.

Plus tard, pour le plus grand bonheur de ses parents, il reprend l'exploitation familiale aux Haudères. Malheureusement, suite à une attaque cérébrale à l'âge de 52 ans, il se voit contraint d'abandonner son exploitation agricole et de remettre son bétail.

Malgré son rétablissement, il n'a pas pu reprendre sa vie active mais les vaches de la race d'Hérens sont restées sa véritable passion. Les inalpes des différents alpages de la région ainsi que les combats de reines sont restés ses rendez-vous incontournables.

Homme au grand cœur, il est toujours resté très proche de sa nièce (Denise) et de son neveu (Roger) ainsi que de leurs enfants et petits-enfants pour qui il a toujours été présent.



### **Suzanne Maître (-Métrailler), 8 avril 1930**

Suzanne est née le 8 avril 1930. Fille d'Etienne Métrailler et d'Isaline Sauthier, elle est la cadette de 6 enfants, 5 filles et un garçon. Pendant son enfance Suzanne a été petite bergère à la belle saison et bonne écolière en hiver. En 1947, elle est engagée dans un hôtel d'Arolla en tant que fille de cuisine et, la saison suivante, on lui propose le service en salle. En octobre 1948 Suzanne perd son papa puis, 3 mois plus tard, sa maman. Ses frères et sœurs mariés, elle se retrouve seule à 19 ans. C'est alors qu'une famille de notables lausannoises lui offre un poste de gouvernante; l'occasion pour elle de découvrir différents pays lors des vacances de la famille. Après ces quelques années riches en expériences, avec à la clé un beau certificat de ses patrons, Suzanne quitte Lausanne. Accompagnée de son amie Thérèse, également originaire des Haudères, elle intègre un atelier d'horlogerie à Saint-Imier dans le Jura où plusieurs Evolénards sont déjà installés et attendent les deux jeunes femmes. C'est là que Suzanne rencontre un garçon de Villa, René Maître, qu'elle épouse le 1er novembre

1955 à Evolène. Son premier enfant, Josiane, naît à Saint-Imier en septembre 1956. Malheureusement, cette dernière décèdera quelques jours après. Comme Suzanne a toujours eu le mal du pays, la décision est prise de rentrer aux Haudères en 1959. L'appartement de son enfance rénové, le couple s'y installe. En 1962 naît Gilbert et en 1964, René. Dès 1968 Grande Dixence lui confie la gérance et la conciergerie de ses maisons de vacances de Mollignon pour la société EOS, pour la Société Romande d'Electricité, et pour les Forces Motrices Bernoises. Elle assurera ses fonctions avec soin et professionnalisme pendant trois décennies, à la grande satisfaction de ses employeurs et de ses locataires.

On a souvent confié à Suzanne des enfants en difficulté, d'autres qui devaient changer d'air pour des raisons de santé, ou d'autres encore pour alléger la charge de travail de leurs mamans fatiguées.

Après le décès de son époux René en 1992, Suzanne continuera son activité professionnelle jusqu'en 1998, date à laquelle elle prend une retraite bien méritée. Elle retourne vivre dans son appartement du centre des Haudères. Même retraitée, elle reste très active - jardinage, tricot... - jusqu'à ce que des ennuis de santé viennent mettre un frein à ses passions et son plaisir de conduire. Aujourd'hui, à 90 ans, Suzanne peut encore rester chez elle entourée de ses fils qui lui sont reconnaissants d'avoir été une maman attentive et dévouée.

# Sociétés locales, vous avez la parole!

La commune met à disposition des sociétés culturelles et sportives un espace d'expression dans le bulletin d'information, publié en juin et en décembre. Vous avez un petit communiqué à faire? Cet espace est à vous!

## Société de gymnastique Lè Zoyàss

Chers évolénards,

Je voudrais remercier toutes ces personnes qui nous font confiance et suivent nos cours tout au long de l'année. Cette fin de saison a été sous l'emprise du virus qui a figé nos vies dans un mouvement d'attente et de doute qui a mis à rude épreuve notre corps et notre mental. Quelques vidéos vous ont accompagnés mais votre présence nous a manqué car vous êtes le pilier central de notre société. Ce sera avec un immense plaisir que nous espérons vous revoir pour continuer à vous accompagner dans le bien-être sous toutes ses formes. Respirez, détendez-vous en marchant et relaxez-vous dans ce bain de couleurs naturelles que nous offre mère nature. Amicalement et sportivement votre société de Lè Zoyàss



43

## Troupe de théâtre Lè Tarkêss

Cher public,

La vie est devenue un spectacle dont personne n'a désiré acheter le billet d'entrée. Mauvaise pièce, longueur exaspérante, fin incertaine...mais elle nous a appris combien nous avons besoin des autres, du rire, de l'amitié, de l'importance d'être ensemble. C'est avec cet esprit que votre troupe de théâtre Lè Tarkêss continue à œuvrer pour vous apporter en 2021 une Biennale de théâtre ainsi que notre nouveau spectacle. Cela sera une saison riche de rires, retrouvailles, découvertes et amitié.

Nous vous souhaitons le meilleur!

Théâtralement vôtre, Lè Tarkêss



## Fondation le Musée à Evolène

### ■ UNE NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉE: LES RITUELS DANS LA TRADITION

Les activités du *Musée à Evolène* se développent sur les quatre étages que comporte le bâtiment historique. *La Fondation Le Musée à Evolène* s'efforce de mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel de notre région et, chaque année, une exposition thématique anime *La Demeure du Châtelain* afin de compléter l'exposition permanente. Photographies historiques, textes explicatifs et de nombreux objets documentent la culture évolénarde, abordant des thèmes aussi divers que l'art de la construction et l'histoire de l'édifice, l'artisanat de la pierre et du bois, la vie domestique, les costumes, l'artisanat, la production et la transformation du lait et tant d'autres caractéristiques de la vie traditionnelle à Evolène.

### ■ Diaporama

Cet été, un diaporama comprenant une septantaine de photographies réalisées par le Révérend Curé André Clerc entre 1941 et 1953 illustre la vie à Evolène à cette époque. Activités quotidiennes et temps de fêtes rythment le déroulement de l'année. Les traditions se racontent dans ces clichés saisis au cœur de la vie villageoise. Combien de personnalités ont-elles imprimé notre histoire de leur empreinte? Tant de visages à rencontrer!

### ■ L'exposition annuelle

À partir du 18 juillet, le visiteur découvre encore l'exposition ponctuelle consacrée aux rituels dans la tradition. Dans une vallée où la famille et la foi se révèlent des valeurs communes, la naissance, l'engagement social et la mort s'inscrivent dans un ensemble de règles par lesquelles l'Église, la famille

élargie et le partage du pain marquent les étapes de la trilogie de la vie. À l'intérieur d'une économie de subsistance, la table commune fortifie les liens. Baptêmes, mariages et enterrements se déroulent selon des rituels profondément ancrés dans la mémoire collective.

Le respect du code communautaire se vérifie tant dans les démarches entreprises que dans les invitations, l'habillement, le rite religieux et dans le partage du repas.

Les jours de fête et les processions solennelles rassemblent la population évolénarde, diffusent la joie et avivent les couleurs du costume et des gonfanons dans une profonde unité.

L'exposition annuelle éclaire la socialisation et la solidarité d'une communauté montagnarde. Le parcours individuel s'intègre dans la vie collective par les rituels et par les modes de sociabilité à l'œuvre dans notre région.

**Les rituels dans la tradition:  
Vernissage le 18 juillet à 17h30**

### ■ OUVERTURE DU MUSÉE

- Du samedi 11 juillet au dimanche 23 août 2020, tous les jours de 15 h à 18 h  
**Exposition permanente & Diaporama de photographies du Rd André Clerc**
- En dehors de ces horaires: Ouvertures sur demande, Visites commentées
- Renseignements à l'Office du Tourisme d'Evolène, tél. 027 283 40 00

*Place de l'église, Photographe Rd André Clerc*



## Sociétés locales, vous avez la parole!

### ■ Tennis-Club

Chers amis évolènards, chers amis résidents dans la commune, chers vacanciers, Cette année 2020 devrait être celle du renouveau pour le tennis club du Roc Vieux. Cet automne, nous prévoyons de réaliser une rénovation des surfaces qui datent de 1997 et de l'éclairage afin de passer au LED. Au printemps 2021, la place de Tauja aux Haudères devrait offrir des installations flambant neuves, aux habitués, aux résidents de la commune et à tous ceux qui souhaitent laisser s'échapper le Roger qui est en eux!

Ce projet est soutenu par la commune et subventionné par le Fonds du sport (Loterie Romande), mais nous comptons également sur votre soutien, sans lequel rien ne sera possible!

Pour participer et embellir nos installations de votre nom et vos couleurs, venez consulter les détails sur notre page Facebook, sur le site [tcrocvieux.ch](http://tcrocvieux.ch), ou en nous contactant via email à [tcrocvieux@gmail.com](mailto:tcrocvieux@gmail.com) ou par téléphone à Stéphane Gaspoz au 079 517 91 59.

En attendant, nous vous invitons à faire votre sport d'après-confinement en (re)découvrant nos courts de tennis. La réservation et la prise des clés se passent à l'office du tourisme à Evolène ainsi que dans les établissements Les Veisivis et Les Alpes aux Haudères. A noter également que nous sommes toujours à la recherche de joueurs, notamment pour les interclubs du mois de septembre ou pour venir s'entraîner avec nous, le mercredi soir! Contactez-nous via email ou téléphone!

Bon été à tous dans notre belle commune,  
Salutations sportives,





## Sociétés locales, vous avez la parole!



### ■ FC Evolène

Cher(e)s joueuses/joueurs junior(e)s et actif(ve)s, parents, supporters, sponsors et amis du FC Evolène,

Lors de cette situation particulière liée à la COVID-19 qui nous a forcé de stopper nos activités, le Comité du FC Evolène a continué à travailler pour assurer la bonne conduite du club. Vu que le football peut maintenant se réjouir d'une reprise, nous sommes heureux de vous communiquer plusieurs informations concernant la saison à venir.

Pour les juniors «garçons», notre club pourra compter, lors de la reprise de la nouvelle saison en août, sur des Juniors E et D au sein même du club, et des juniors

C-B-A au sein de notre groupement sportif du Val d'Hérens.

Une équipe de Juniors D a pu être maintenue. Celle-ci passera par une collaboration dans le cadre du groupement afin de palier un éventuel manque d'effectif (11 joueurs pour un jeu à 9). Des juniors C de nos voisins d'US Hérens ayant l'âge de cette catégorie seront amenés à venir nous renforcer en cas de problème de contingent au cas par cas.

Cette tendance vers un rapprochement des juniors D entre les 2 clubs, deviendra inévitable vu le nombre d'enfants qui seraient susceptible de jouer au foot ces prochaines années.

Au total, sur ces différentes catégories, nous offrons la possibilité de pratiquer le foot à prêt de 45 enfants de la commune.

Pour les juniores «filles», notre club comptera, dans le cadre du groupement féminin Printze Val d'Hérens, des FF15, FF19 et une équipe d'actives. Nous aurons également deux filles qui joueront en Juniors C «Elite» (Romaine Pannatier et Mélina Maître) évoluant dans le championnat C 1<sup>er</sup> degré garçon ainsi qu'une joueuse (Nahia Fauchère) qui gardera la cage de la première équipe

Classes d'âges selon Directives ASF			
Garçons		Filles	
Juniors G	01.01.14 - 31.12.15	Juniors F - école de foot	01.01.12 - 31.12.13
Juniors F - école de foot	01.01.12 - 31.12.13	Juniors E (avec garçons)	01.01.09 - 31.12.11
Juniors E	01.01.10 - 31.12.11	FF15	01.01.06 - 31.12.08
Juniors D	01.01.08 - 31.12.09	FF19	01.01.02 - 31.12.05
Juniors C	01.01.06 - 31.12.07		
Juniors B	01.01.04 - 31.12.05		
Juniors A	01.01.01 - 31.12.03		

**Remarques**  
 Les classes d'âges sont respectées afin que les enfants évoluent dans leur niveau de jeu afin de progresser et être protégé des blessures.  
Uniquement en cas de problématique de contingent et sous validation du comité :

- les juniors A et B peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.
- les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A,
- les juniors C dans la catégorie des juniors B,
- les juniors D dans la catégorie des juniors C,
- les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D,
- les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E.



## Sociétés locales, vous avez la parole!

féminine du FC Sion (1<sup>re</sup> ligue). Au total, près de 15 filles de notre cru évoluent dans cette filière.

Les différent(e)s junior(e)s seront contactés par leurs entraîneurs respectifs pour agender la reprise des entraînements en juillet.

La Première Equipe, mixée entre La Une et La Deux en fin du tour d'automne, pourra officiellement montrer ce qu'elle a dans le ventre après 4 mois de pause forcée. Anthony Vaquin, accompagné de Laurent Chevrier et Bastien Gaspoz, auront le défi de remettre une équipe sur pied physiquement afin d'être compétitif pour le premier tour de Coupe Valaisanne qui aura lieu le week-end du 14-16.08. Il comptera sur un effectif de 20-22 joueurs confirmés. L'objectif pour la saison sera avant tout de prendre du plaisir tout en se maintenant dans cette catégorie (4<sup>e</sup> ligue).

L'école de foot reprendra ses activités lors du retour à l'école en août (des informations sur le premier entraînement seront communiqués ultérieurement via un tout ménage). Dans cette catégorie, le club a décidé de changer ses habitudes en réduisant les classes d'âge. Ainsi, les enfants stagneront moins longtemps sans compétition et pourront monter rapidement en championnat de juniors E afin de jouer à un rythme plus régulier. Les débuts seront possibles dès les classes d'âges de juniors F et non plus de juniors G. Les enfants qui avaient déjà débutés en automne dernier et qui seraient plus jeunes que les classes d'âges officielles feront office d'exception et pourront continuer leur apprentissage du ballon rond au jardin du foot. Pour la classe d'âge «G», nous organiserons 1x en automne et 1x au printemps un entraînement découverte pour que les enfants pra-

tiquent le football en prévision des années futures.

Sur un aspect différent, mais important pour nos joueurs, la pause forcée de la COVID-19 aura permis à la pelouse du stade St-Jean de retrouver le sourire. Cette période lui aura permis de respirer plus de 4 mois et d'avoir une seconde jeunesse. Nos joueurs pourront s'éclater sur un véritable billard dès la mi-juillet (ouverture du terrain prévue le 13.07 ou 20.07).

Finalement, du point de vue administratif, notre AG ainsi que celle du club des 100 n'a pas encore été agendée. Nous attendons les nouvelles liées aux mesures d'allègement du déconfinement pour fixer une date.

Les personnes du comité se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et mettent tout en oeuvre pour permettre de pratiquer le football à plus 80 enfants et adultes dans notre commune.

Nos entraîneurs ne comptent également pas leurs heures et sans eux, la pratique de ce sport serait impossible pour tous les enfants. Un grand merci à eux.

Notre club est toujours à la recherche de nouveaux entraîneurs pour nos différentes catégories de juniors. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Steve Pralong ou François Georges ou le faire via notre page Facebook. Formation JS financée par le club intégralement.

Nous transmettons à tous nos joueuses et joueurs, supporters, sponsors et amis, un magnifique été et nous nous réjouissons de vous retrouver la saison prochaine.

*Le Comité du FC Evolène*



## Tourisme estival dans le Haut du Val d'Hérens: entre menace et opportunité

Par Serge Gaudin, Conseiller communal, Commission Tourisme

J'ai toujours plaisir à dire que la commune d'Evolène ne se situe pas dans le fond du Val d'Hérens, mais bien qu'elle sublime le Haut de notre magnifique vallée!

Cette appellation de fond de vallée, trop souvent utilisée avec une connotation négative par les novices, laisse pourtant découvrir à qui veut ouvrir ses yeux et son cœur, toute la beauté des paysages et l'authenticité de son offre.

Quand on monte dans le Val d'Hérens, on va vers le Haut, et l'adage «Plus c'est haut, plus c'est beau» trouve ici tout son sens. La pandémie du Covid-19 aura généré une crise mondiale sans précédent. Après la crise sanitaire, nous faisons face à une crise économique dans l'ensemble des secteurs d'activités, plus précisément l'industrie des biens de consommation, mais également dans l'industrie du tourisme.

Les contraintes sanitaires, les limitations du transport international et la réduction du pouvoir d'achat sont trois facteurs de menaces pour la prochaine saison touristique. A ces contraintes s'ajoutent l'incertitude sur la levée des restrictions et la libre circulation des personnes entre les différents pays.

L'été 2020 sera très différent des standards auxquels nous sommes habitués, avec le tourisme de masse dans les grands centres touristiques, et un tourisme plus durable, souvent intitulé tourisme extensif, dans les régions périphériques telles que le Haut du Val d'Hérens.

Les grands centres touristiques doivent limiter leur capacité et par conséquent

réduire leur activité. Cela a l'effet indirect d'offrir aux autres régions une opportunité de développement. La taille du marché touristique se trouve affaiblie par les contraintes, mais la répartition entre les grands pôles touristiques et les autres destinations se fera de manière plus équilibrée.

A nous d'en profiter pour proposer à notre nouvelle clientèle des services personnalisés et de qualité; valoriser et unir nos forces afin de fidéliser nos hôtes. L'excursionnisme sera certainement très actif et dense cet été. Soyons innovants et **transformons le passage d'un jour en une expérience de séjour**. Voilà le défi de tout prestataire touristique pour cette prochaine saison!

Winston Churchill disait «Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté». Gageons que s'il avait visité notre belle vallée, il se serait plu à nous encourager à rester optimistes, son cigare à la main, émerveillé devant notre magnifique Dent-Blanche.

«Evadez-vous, respirez, profitez!» tel est le slogan de Val d'Hérens tourisme pour cet été. Le ton est donné!







## Evolène Région Tourisme vous informe

L'équipe d'Evolène Région Tourisme a le plaisir de vous présenter un compte-rendu de ces derniers mois ainsi que le programme à venir. Les nombreux projets en cours de réalisation seront notamment évoqués. En voici le sommaire :

- Bilan de l'hiver 2019-2020
- Evénements de l'été 2020
- Projets estivaux en cours de réalisation
- Informations sur les collaborations des Offices du Tourisme du Val d'Hérens

### Bilan de l'hiver 2019-2020

#### NORDIC ARENA

La marque « Nordic Arena », créée à l'entame de l'hiver 2018-2019 afin de mettre en avant l'Hérens-Arena, a été reconduite et commence à être reconnue dans le milieu du ski nordique.

En plus des pistes habituelles entre Evolène - Les Haudères et Arolla, les nom-

breux passionnés de ski de fond ont à nouveau profité d'une boucle éclairée de 1.5 km entre le Camping de Mollignon et la Nordic Arena. La possibilité d'utiliser les infrastructures du camping, c'est-à-dire le parking à proximité, les vestiaires, les toilettes et les douches, ajoute un plus indéniable.

L'activité biathlon est désormais reconnue dans tout le canton et fonctionne très bien. En effet, de plus en plus de curieux et de passionnés s'initient à cette pratique liant endurance (ski de fond) et précision (tir à la carabine). De nombreux retours positifs de la part des clients confirment la bonne gestion et les connaissances du moniteur Florian Blanchet, ancien biathlète professionnel.

Durant le premier week-end de février, les championnats romands de ski de fond ont eu lieu à Evolène. Cette édition a été organisée de belle manière par le club sportif « Les Pionniers » et a permis à la région





## Evolène Région Tourisme vous informe

50

d'accueillir beaucoup de visiteurs venant de toute la Suisse Romande.

D'un point de vue technique, nous rappelons qu'il est très important de respecter les différentes consignes, à savoir que chacun doit utiliser sa trace selon son sport.

De manière générale, les statistiques indiquent que le ski nordique attire de plus en plus de personnes dans notre région. Il est donc très important de penser à l'avenir et d'investir dans des infrastructures de manière intelligente. Un business plan a été réalisé en fin d'hiver et permettra de pousser la réflexion.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les propriétaires et les exploitants pour la mise à disposition des terrains durant l'hiver.

### INITIATION AUX CHIENS DE TRAINeaux

Une première expérience sur un week-end avait été testée durant l'hiver 2018-2019 à Satarma. Suite au succès rencontré, il a été décidé de mettre sur pied trois week-ends d'initiation aux chiens de traineaux durant l'hiver dernier pour permettre à un maximum de personnes d'expérimenter cette activité. Les réservations ont fusé et le planning affichait complet très rapidement. Malheureusement, suite à la pandémie de coronavirus, les dernières dates ont dû être supprimées du calendrier. Toutefois, l'engouement affiché nous pousse à poursuivre l'organisation de ces initiations en réservant plusieurs week-ends par hiver à l'avenir.





Evolène Région Tourisme vous informe



### MAGIC PASS

De bonnes conditions d'enneigement ainsi qu'une météo plutôt favorable ont permis d'attirer de nombreux amateurs de glisse dans l'Espace Dent-Blanche durant l'hiver 2019-2020. La période de Noël - Nouvel-An a été particulièrement fructueuse avec notamment une hausse du nombre de skieurs sur l'ensemble de la région en comparaison aux hivers précédents.

L'arrivée imprévue du Covid-19 a quelque peu chamboulé les plans de nos différents domaines avec l'annulation de plusieurs manifestations comme la journée #enpiste du Nouvelliste et surtout la Patrouille des Glaciers qui auraient dû toutes les deux se dérouler à Arolla. Cette saison raccourcie est toutefois satisfaisante avec des statistiques plus qu'acceptables.

Nous tenons à remercier les remontées mécaniques pour leur excellente collaboration tout au long de l'hiver. Merci également au ski club pour l'organisation de la coupe OJ Hérens-Nendaz qui fut une belle réussite.

### Evénements de l'été 2020

La pandémie de coronavirus a passablement perturbé l'organisation de manifestations dans le monde et en Suisse. Nous n'y avons pas échappé tout en gardant un certain optimisme. Comme la plupart des manifestations doivent se dérouler dès le mois de juillet, cela nous a permis « d'attendre » les décisions du Conseil Fédéral et le retour plus ou moins à la normale sans

pour autant annuler la plupart des événements.

La période estivale sera donc tout de même animée et conviviale dans la région d'Evolène, en témoigne la liste des Top Events de l'été qui seront organisés bien évidemment dans le respect des consignes sanitaires.

TOP ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

**Inalpes, montée à l'alpage**  
*20 Juin & 27 Juin*

**Marché hebdo des Haudères**  
*Tous les jeudis du 16 Juillet au 13 Août*

**Concerts de La Sage**  
*Juillet & Août*

**Marché d'Evolène**  
*19 Juillet*

**Fête nationale en lumière**  
*31 Juillet*

**Marché artisanal de La Sage**  
*02 Août*

**Trio de la Camerata - VS - Les Haudères**  
*06 Août*

**Schweiz Express (jeu de piste)**  
*29 Août*

**Rassemblement de camions - Evolène**  
*05 Septembre au 06 Septembre*

**Marché gourmand**  
*20 Septembre*

\* Sous réserve de modifications liées à la pandémie du COVID-19





**Evolène Région Tourisme vous informe**

52

## Projets estivaux en cours de réalisation

### ■ Création de sentiers didactiques

#### **Sentier sur la vie pastorale**

En collaboration avec la Maison des Reines, un travail sur la mise en place d'un sentier sur la vie pastorale entre Chemeuille et Lanaz est actuellement réalisé. Celui-ci comportera une dizaine de panneaux mettant en valeur l'agriculture et la race d'Hérens et se vaudra ludique. En effet, les visiteurs auront l'occasion d'entrer en immersion dans une véritable désalpe en suivant tout au long du sentier Marie et Pierre, les deux enfants clés de l'histoire.

#### **Sentier culturel**

Suite à la journée du patrimoine qui s'est déroulée en mai 2019 où les enfants de

la commune ont su mettre en avant leurs connaissances lors d'ateliers en plein-air, l'idée de créer un sentier culturel dans les rues du village d'Evolène a semblé logique. En collaboration avec la commune, sa réalisation permettra à tout un chacun d'approfondir ses connaissances sur le patrimoine bâti de la région en suivant les explications de Julie et Jean, les personnages principaux de cette balade.

### ■ Ajout d'un parcours trail

Un défi trail sera ajouté à tout le domaine Alpes Trail Val d'Hérens déjà en place durant l'été. En effet, les amateurs de course à pied en montagne auront la possibilité de se mesurer les uns aux autres grâce à l'installation d'un parcours chronométré entre La Gouille et La Cabane des Aiguilles Rouges.

Pour les passionnés, n'hésitez pas à télécharger l'application Alpes Trail Val d'Hé-





## Evolène Région Tourisme vous informe

rens en scannant le QR code se trouvant ci-dessous afin de connaître les dernières nouveautés et analyser les différents parcours mis en place dans la vallée.



### ■ Décentralisation de l'information

Améliorer la communication à l'intérieur de notre destination en décentralisant les points d'information est une volonté importante de notre part. L'objectif est de le faire de manière digitale avec la pose d'écrans dans les villages tout en gardant des lieux « papier » avec l'existence de boîtes à livres et de points d'informations.

### ■ Installation d'écrans dans les villages de la commune

Un écran a été installé il y a quelques mois à l'Office du Tourisme d'Evolène pour une phase test. Celle-ci étant concluante, l'idée est de poser un écran par village afin de permettre à nos hôtes et tous les locaux de recevoir directement les informations utiles provenant de la commune, des prestataires touristiques et d'Evolène Région Tourisme. Ces dernières pourront être mises à jour à l'Office du Tourisme en tout temps.

### ■ Installation de boîtes à livres et de points d'information

Comme vous l'avez certainement remarqué, dans chaque village, les anciennes cabines téléphoniques ont été réhabilitées en boîtes à livres et points d'information

pour Evolène Région Tourisme. D'un côté de la cabine, des livres peuvent être empruntés afin de passer un bon moment de lecture avant de les remettre à leur place. De l'autre, les différentes brochures touristiques et les informations diverses sont à disposition.

Nous espérons que cette action facilitera le travail logistique et que cela permettra de réduire l'affichage sauvage qui dégrade souvent la beauté de nos villages.

## Information sur les collaborations des Offices du Tourisme du Val d'Hérens

Voilà maintenant plus d'une année que la nouvelle organisation créée par les Offices du Tourisme d'Hérémece, Saint-Martin et Evolène-Région est sur les rails avec déjà passablement de réalisations à son actif. Elle réunit et coordonne les compétences des 3 Offices du Tourisme pour unifier le marketing des 3 communes du haut de la vallée.

A propos des outils d'information et de promotion, on peut notamment citer :

- La refonte complète des carnets de présentation des activités avec la création des brochures « Explore le Val d'Hérens » été et hiver qui se veulent plus conviviales et plus inspirantes.
- La création de la nouvelle carte d'hôte « Pass Hérens » été et hiver offrant notamment des trajets en transports public, des activités offertes par les Offices du Tourisme et diverses réductions dans la vallée et en plaine. Pass qui a été conçu pour être pratique pour les clients



## Evolène Région Tourisme vous informe

54

comme pour les hébergeurs et qui est aussi mis à disposition de tous les propriétaires de résidences secondaires.

- L'amélioration continue du site internet commun, dans la mesure des possibilités offertes par le système actuel, hérité de l'ancienne structure touristique du Val d'Hérens.
- La mise en ligne de l'application « Alpes Trail Val d'Hérens » liée à la création d'un des plus grands espaces trail de Suisse et son amélioration (ajout des étapes du tour du Val d'Hérens, des sentiers raquettes, des sentiers rando-parc et des hébergeurs de la vallée).
- La création d'un nouveau plan de la vallée présentant toutes les activités hivernales et les itinéraires de loisirs balisés. La version été est en cours de réalisation.
- La mise en place d'une campagne et de panneaux de sensibilisation à la préservation des sites naturels (pobelles, toilettes, respect des prairies, fermetures des parcs d'animaux, etc...)

En ce qui concerne la promotion de la vallée, les principales actions ont été :

- La préparation, l'accueil, le suivi de plus de 20 visites médiatiques dont notamment celle de TF1 et de ses 10'000'000 de téléspectateurs mais aussi des journaux Suisses, Belges, le magazine français GEO et d'autres magazines spécialisés (trail, ski de randonnée, etc...)
- La gestion des partenariats publicitaires avec des sociétés spécialisées (magazines et sites internet spécialisés dans les loisirs, écrans de publicité dans des fitness ou des magasins, agence de com-

munication en Belgique, etc...

- Un travail conséquent sur les réseaux sociaux avec notamment une augmentation de notre notoriété (par exemple sur Facebook en passant de 5400 à bientôt 10'000 abonnés en à peine 18 mois).
- Une action rapide et coordonnée pour une relance après la période de confinement sur 3 axes :
  - Communication positive mais incitant à la prudence. « Rêvez maintenant, voyagez plus tard »
  - Encouragement à consommer local. « Nos commerçants s'adaptent, soutenez-les ! »
  - Incitation à la réservation des vacances estivales « Réservez maintenant, profitez plus tard ! »

Ces actions ont été matérialisées par la distribution en tout-ménage d'un flyer et de plus de 4000 cartes postales (encore disponibles dans les Offices du Tourisme) redirigeant sur les différentes pages d'offres de nos sites internet.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont relayé ces cartes et ainsi transmis une image positive de notre vallée à travers la Suisse !

- La préparation, le suivi et le lancement de deux grandes campagnes de promotion en collaboration avec Suisse tourisme et Valais Wallis Promotion auprès de nos marchés prioritaires : Suisse romande, Suisse alémanique, France, Allemagne et Bénélux.

Ces campagnes ont été lancées à la mi-mai et présentent le Val d'Hérens sur de nombreux médias suisses et des pays limitrophes notamment :

- Le Temps, 24h00, Tribune de Genève,



## Evolène Région Tourisme vous informe

- Matin online, Tagesanzeiger, Bergwelten, NZZ am Sonntag
- Le Magazine des CFF présent dans tous les trains de Suisse
- Le site [www.myswitzerland.com/herens](http://www.myswitzerland.com/herens)
- Les réseaux sociaux de Suisse Tourisme et Valais Wallis Promotion.
- Les Newsfeeds de NZZ, AZMedia, Ringier, Bluewin
- Le magazine été de Suisse Tourisme distribué en Suisse et à l'international
- Le site de meteonews
- Diverses autres opportunités

Pour cet été 2020, les nouveautés préparées en commun sont :

- La brochure « Explore le Val d'Hérens » été 2020
- Le Pass Hérens et ses nouvelles activités
- Le tout nouveau plan des activités estivales
- La nouvelle Navette des Alpagnes de Chemeuille et Mandelon emmenant les visiteurs du village directement au départ d'une randonnée facile et les récupérant à l'alpage situé en fin de balade pour les ramener à destination afin d'éviter les grands dénivelés.

Cette navette permet également de relier les différents villages et même le barrage de la Grande Dixence en complétant l'offre des lignes de bus habituelles.

Infos et horaires sur [www.navette-des-alpages.ch](http://www.navette-des-alpages.ch) et sur la brochure estivale.

Été 2020 : un été à ne pas manquer !

La situation sanitaire actuelle nous offre une opportunité exceptionnelle de fidéliser de nouveaux clients. En effet, cet été, de nombreux suisses viendront passer un premier séjour ou simplement profiter d'une première balade dans le Val d'Hérens.

À nous de convaincre ces hôtes qui avaient peut-être l'habitude de passer l'été au bord de la mer ou dans des destinations lointaines que la Suisse, le Val d'Hérens et la région d'Evolène sont des lieux de vacances exceptionnels, proche de chez eux mais tout aussi dépaysant qu'un voyage lointain !

À nous de les encourager à découvrir notre région lors des prochaines saisons qui sont toutes aussi merveilleuses que l'été !

À nous de leur prouver que l'accueil dans notre pays – que certains critiquent sans raisons objectives – est à la hauteur de ce qu'ils ont l'habitude d'avoir dans d'autres pays.

Merci d'avance à tous de participer à cet effort collectif !

Si vous souhaitez en savoir plus quant à l'organisation et le travail effectué par Evolène Région Tourisme, veuillez scanner le QR code se trouvant ci-dessous :



Le dossier de présentation est également disponible au bureau de l'Office du Tourisme.

L'équipe d'Evolène Région Tourisme  
[info@evolene-region.ch](mailto:info@evolene-region.ch)  
+41 (0)27 283 40 00

# Convocation

L'assemblée primaire de la commune d'Evolène est convoquée en séance le

**Mercredi 8 juillet 2020 à 20h00**

**À la salle de gymnastique du centre scolaire d'Evolène**

*(dans le respect des normes d'hygiène et de distanciation)*

L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Comptes 2019**
  - a. Présentation
  - b. Décision
  
- 2. Proposition de règlement de la « Convention 87 » entre propriétaires et concédants de l'aménagement hydroélectrique de Grande-Dixence**
  - a. Présentation
  - b. Décision
  
- 3. Divers**

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, article 15, les comptes peuvent être consultés, au greffe communal, **dès ce jour jusqu'au 8 juillet 2020**, durant les heures d'ouverture du bureau communal.

Evolène, le 16 juin 2020

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

La Présidente  
Virginie Gaspoz

Le Secrétaire  
Narcisse Gaspoz